

# PANORAMA DES PROJETS LEADER

2014/2020







*Le Pays Landes Nature Côte d'Argent regroupe le territoire de 3 superbes communautés de communes : celle des Grands Lacs, celle de Mimizan et enfin celle de Côte Landes Nature.*

*Ce territoire d'exception possède un patrimoine remarquable et une histoire riche de traditions. Il bénéficie d'une magnifique côte de sable blond bordée d'un cordon dunaire, des lacs somptueux propices à la pêche, à des activités nautiques ou de simples promenades bucoliques. Enfin, la sylviculture et l'agriculture marquent aussi fortement l'identité de notre beau Pays.*

*Ces richesses rendent attractives nos communes qui vivent dorénavant grandement du tourisme et des produits forestiers soumis aux aléas climatiques malheureusement de plus en plus nombreux.*

*Pour préserver nos atouts, les acteurs du territoire cherchent donc à juste titre à rendre cette économie durable. Durable environnementalement en contribuant à sensibiliser sur l'importance de la préservation de cette nature qui fait notre identité et qui contribue à notre bien vivre, mais aussi en diversifiant notre modèle économique binaire (Tourisme/Forêt). En effet, il nous faut innover pour ne pas dépendre de la seule période estivale et craindre les tempêtes et incendies. Il nous faut être à l'écoute des besoins et des demandes d'emploi pour apporter des solutions pertinentes. C'est la condition pour assurer la survie d'un modèle économique fragile. La mobilité est aussi un fort enjeu pour notre territoire très étendu.*

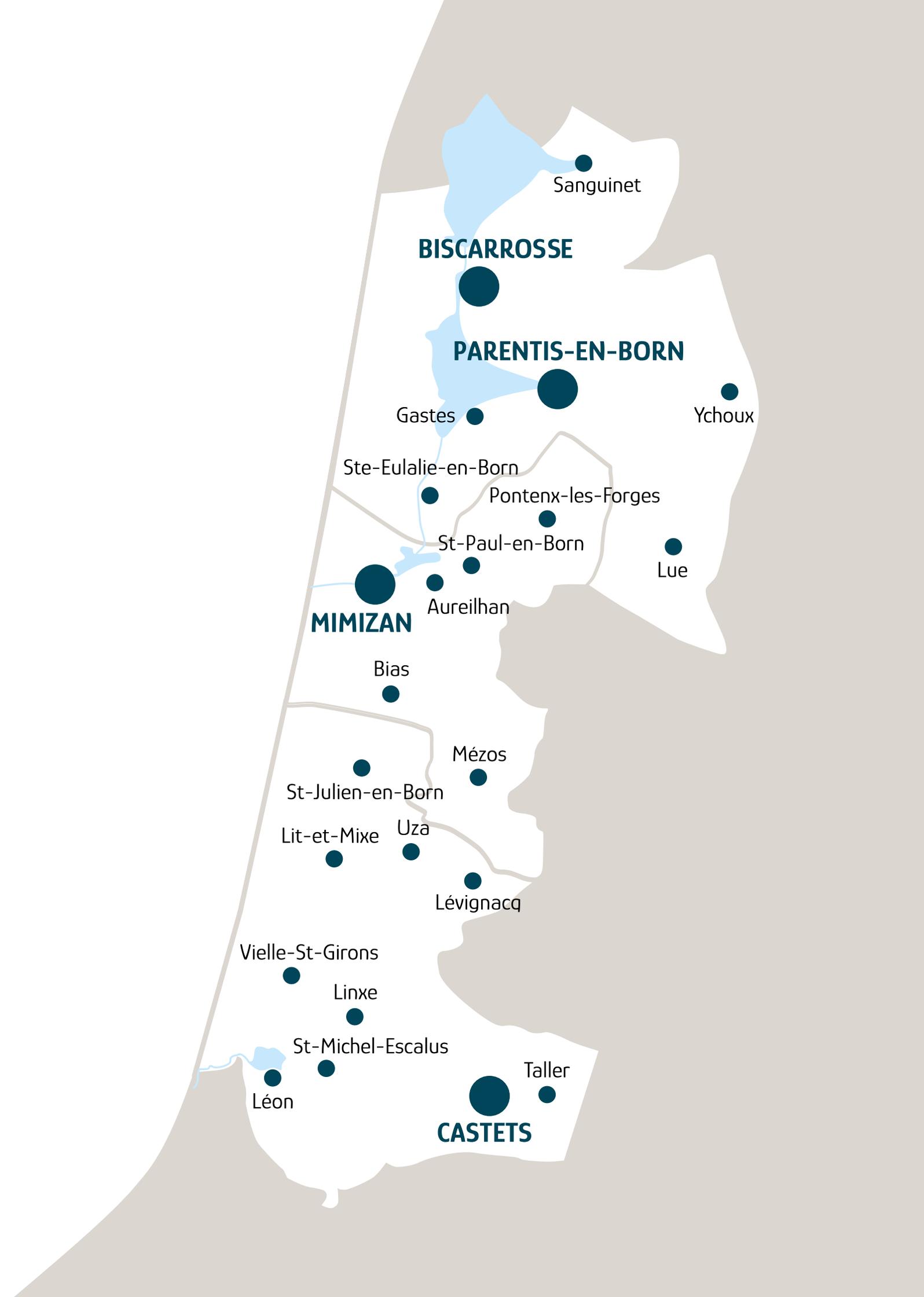
*L'Europe permet dans le cadre de LEADER , en associant tous les acteurs du Pays Landes Nature Côte d'Argent, publics comme privés, de réaliser un formidable exercice de démocratie participative. Cette mobilisation contribue à prendre connaissance des initiatives des porteurs de projet, permet de les accompagner, et de les soutenir en débloquant des financements aux projets structurants et innovants. LEADER favorise enfin les liens entre les acteurs qui contribuent à maintenir ce cadre de vie exceptionnel.*

*Nous tenions également à remercier nos partenaires (Etat, Département, Région ...) pour leur soutien financier et humain, important pour la mise en œuvre de ces projets.*

*Vous trouverez dans ce fascicule des projets concrets accompagnés et financés par le programme LEADER 2014-2020 de notre territoire, en souhaitant qu'ils vous inspirent pour la prochaine programmation.*

Arnaud GOMEZ  
Président du PETR Pays Landes Nature Côte d'Argent

# ÉDITO



Sanguinet

**BISCARROSSE**

**PARENTIS-EN-BORN**

Gastes

Ychoux

Ste-Eulalie-en-Born

Pontenx-les-Forges

St-Paul-en-Born

Lue

Aureilhan

**MIMIZAN**

Bias

Mézos

St-Julien-en-Born

Lit-et-Mixe

Uza

Lévignacq

Vielle-St-Girons

Linxe

St-Michel-Escalus

Léon

Taller

**CASTETS**

# TABLE DES MATIÈRES

---



## SANTÉ

**Étude de faisabilité relative à la création d'une antenne de santé** •  
*Saint-Julien-en-Born*

**Attractivité des métiers / Massification des recrutements dans le médico-social** • *Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Nord Landes (GCSMS)*

**Maison de santé** • *Communauté de Communes de Mimizan*

**Journées prévention santé des saisonniers** • *Pays Landes Nature Côte d'Argent*



## MOBILITÉ

**Étude mobilité** • *Pays Landes Nature Côte d'Argent*

**Ingénierie mobilité** • *Pays Landes Nature Côte d'Argent*

**Requalification urbaine du centre-bourg** • *Léon*

**Piétonnisation du cœur de bourg** • *Gastes*

**Stationnements vélo sécurisés** • *Communauté de Communes de Mimizan*



## REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

**Étude de programmation urbaine et paysagère de la plaine des sports** •  
*Mimizan*

**Travaux de rénovation de l'ancien Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) à Mimizan** • *Communauté de Communes de Mimizan*

**Les 6 plans de référence / études d'aménagement du centre-bourg** •  
*Saint-Julien-en-Born, Gastes, Lévignacq, Linxe, Taller et Mézos*

**Aménagement des cellules commerciales** • *Parentis-en-Born*

**Les 4 halles du territoire** • *Castets, Saint-Julien-en-Born, Saint-Michel-Escalus et Linxe*

**Restructuration des arènes Roland-Portalier** • *Parentis-en-Born*



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Étude d'opportunité hydroélectrique de l'étang des forges du Barrat castésien • *Castets*



## ALIMENTATION DURABLE

Étude circuits courts • *Pays Landes Nature Côte d'Argent*

Atelier de transformation de produits laitiers / Lait 2 Castets • *La Palue*

Création d'un espace-test agricole à Mimizan • *Conseil départemental des Landes*

Programme Ancrage • *La Smalah*

Création d'une conserverie/légumerie du Born • *Coopérative du Born*



## PATRIMOINE

Création d'un festival à la mémoire de l'aviation de Mimizan • *Communauté de Communes de Mimizan*

Création d'un parcours découverte du patrimoine • *Castets*

Restauration de l'église Saint-Martin • *Linxe*

Terres d'Eau • *ZEUXO productions*

Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit • *Pays Landes Nature Côte d'Argent*



## GESTION DES DÉCHETS

Collecte des déchets de venaison • *Communauté de Communes de Mimizan et de Côtes Landes Nature*

Opérations zéro mégot et éco mégots • *Communauté de Communes des Grands Lacs et commune de Mimizan*

Festival zéro déchet • *Biscarrosse*

Ça suffit le gâchis • *Syndicat Intercommunal de Valorisation des Ordures Ménagères (SIVOM) du Born*

Écomobile • *Syndicat Intercommunal de Valorisation des Ordures Ménagères (SIVOM) du Born*

J'aime ma planète, je n'en laisse pas une miette • *Parentis-en-Born*



@ Laurence CONSTANS - Sud Ouest

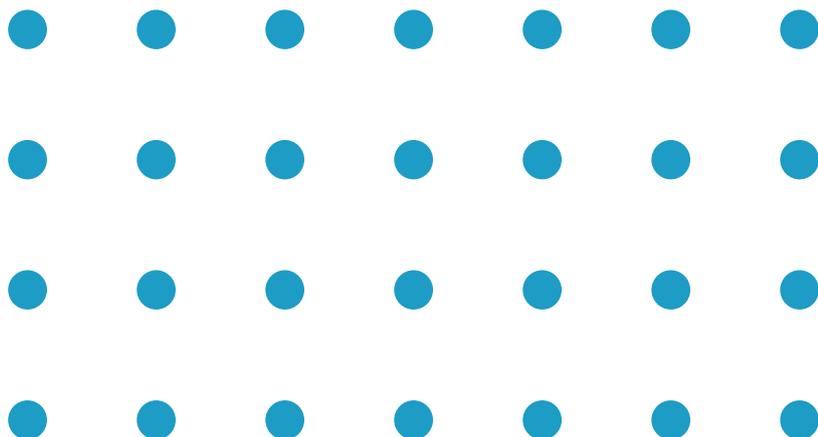
# SANTÉ



## **Améliorer l'organisation des services sanitaires et médico-sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé**

Le vieillissement des professionnels de santé, des médecins notamment, est un enjeu majeur pour le territoire. En effet, l'enjeu est de pouvoir continuer à maintenir une population médicale suffisante en soutenant une organisation sanitaire innovante basée sur le regroupement et la mise en place de réseaux de professionnels de santé. La finalité est donc de construire une stratégie territoriale de la santé et du médico-social.

Il s'agit dans cette fiche action **d'accompagner et de soutenir les actions qui permettent de développer une organisation des soins optimale et innovante.**

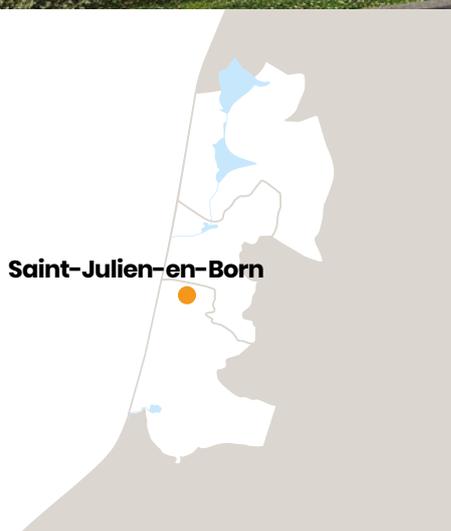


# ÉTUDE DE FAISABILITÉ RELATIVE À LA CRÉATION D'UNE ANTENNE DE SANTÉ

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE SAINT-JULIEN-EN-BORN



@ AMB Bordeaux



## Présentation du projet

L'étude réalisée pour le projet de santé (initiant la création de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Mimizan), a démontré **la précarité médico-sociale** du territoire :

- éloignement des centres hospitaliers ;
- vieillissement important de la population...

La **commune de Saint-Julien-en-Born** a donc décidé de réaliser une **étude de programmation architecturale** relative à la **création d'une « antenne de santé »**.

La municipalité a souhaité connaître la **faisabilité de ce pôle de santé** qui regrouperait éventuellement **plusieurs spécialités** : médecins, dentistes, kinésithérapeutes...

Cette étude a été confiée à un cabinet d'architecture programmiste. Il a analysé les besoins, dressé un état des lieux et présenté la faisabilité avec différents scénarios ainsi que les estimations financières.

Le projet étant validé, l'architecte programmiste accompagnera la commune dans la phase de désignation du maître d'œuvre, et assistera le maître d'ouvrage dans la phase de conception pour s'assurer de l'adéquation projet par rapport au programme.

Ce programme technique a permis aux élus de valider le projet. **Les travaux sont en cours.**

## Objectifs



- Permettre une mise en réseau des professionnels de santé de Saint-Julien-en-Born
- Favoriser une qualité de soin
- Lutter contre la désertification
- Améliorer les services de santé de proximité
- Soutenir les médecins et les équipes paramédicales

## Financements Réalisés



FEADER : 11 386,13 €

Autofinancement : 2 963,87 €

**Coût total : 14 350 €**

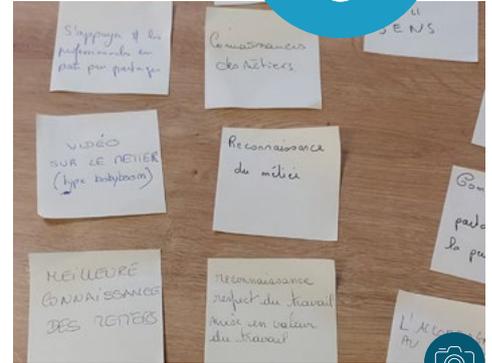
## Calendrier Terminé



Étude réalisée du **28/02/2019 au 12/08/2021**

# ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS / MASSIFICATION DES RECRUTEMENTS DANS LE MÉDICO-SOCIAL

MAÎTRE D'OUVRAGE : GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE NORD LANDES



@GCSMS



## Présentation du projet

Le **Groupelement de Coopération Sanitaire Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) Nord Landes** est un **groupelement de 17 établissements médico-sociaux et sanitaires** présents sur le territoire du Nord Landes et Pays Landes Nature Côte d'Argent.

Au sein du Pays Landes Nature Côte d'Argent, **35% de la population a plus de 60 ans**, soit 19 382 personnes dont plus de 34% ont plus de plus de 75 ans (INSEE 2018).

Le territoire étant très attractif, il sera d'autant plus impacté par cette transition démographique.

Afin de répondre aux besoins croissants de la population, dans le secteur médico-social et sanitaire, le GCSMS Nord Landes met un point d'honneur à **valoriser le secteur du grand-âge** car il est peu ou mal connu. Il est souvent associé à des rémunérations trop basses ou à un sentiment de non reconnaissance de la part de la population.

Il souhaite **développer la communication, les formations, l'innovation managériale** pour contribuer à **l'attractivité des métiers**.

## Objectifs

- Développer les canaux de diffusion
- Accentuer le travail en partenariat avec divers acteurs
- Favoriser la prise de contact et le partage du réseau professionnel médico-social
- Contribuer à l'attractivité des métiers et au développement de services de santé

## Financements

Réalisés

FEADER : 20 000 €

Autofinancement : 11 022,61 €

**Coût total : 31 022,61 €**

## Calendrier

En cours

Réalisation **années 2022/2023**



## Présentation du projet

La **Communauté de Communes de Mimizan (CCM)** est située en **zone rurale**, les voies de communication effleurent le territoire plus qu'elles ne le structurent. Malgré une accessibilité aux services satisfaisante, le territoire est dispersé, débouchant sur le sentiment d'être éloigné.

L'**éloignement** est une **préoccupation omniprésente** que ce soit pour la population ou pour les professionnels de santé. Ceci corrélé à un faible niveau de revenu et au phénomène de vieillissement de la population rend la situation encore plus difficile.

Une des spécificités de la CCM est aussi d'être sous influence de la saison touristique. Cette variation de population durant la **saison touristique** nécessite une **adaptation de l'offre de soins**.

Face à ces constats, les questions d'accessibilité aux services et aux équipements de santé, de permanence des soins, de continuité de la prise en charge seront cruciales dans les années à venir.

Il est alors important d'anticiper, de **maintenir un nombre suffisant de professionnels de santé** sur le secteur afin de pouvoir répondre à ces besoins.

Dans ce cadre, des **professionnels de santé** exerçant leurs activités sur le territoire de la Communauté de Communes de Mimizan ont élaboré un **projet de santé en collaboration** avec cette dernière et ont démontré la nécessité de regrouper les acteurs en un même lieu.

Le projet, défini conjointement, consiste en la **création d'une maison de santé** d'une surface totale de 1 219 m<sup>2</sup> sur la **commune de Mimizan** regroupant divers professionnels de santé (médecins généralistes, kinésithérapeutes, podologues...).

## Objectifs



- Offrir à la population un ensemble de services de santé : médicaux et paramédicaux
- Améliorer les soins tout en anticipant la désertification médicale
- Offrir une grande accessibilité horaire
- Favoriser l'accès à la permanence des soins
- Relayer les campagnes d'éducation et de prévention thérapeutiques

## Financements

Réalisés

FEADER : 298 613,87 €

Autofinancement : 949 742,23 €

Autres : 704 592,26 €

**Coût total : 1 952 048,36 €**



## Calendrier

Terminé

**Mars 2016** : début des travaux

**Juillet 2017** : fin des travaux



@ Laurence CONSTANS & Claire BURCKEL  
Sud Ouest / mspmimizan



# JOURNÉES PRÉVENTION SANTÉ DES SAISONNIERS

MAÎTRE D'OUVRAGE : PAYS LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT



## Présentation du projet

Chaque année, environ **6 000 saisonniers** travaillent sur le territoire du Pays Landes Nature Côte d'Argent (LNCA). Une enquête menée en 2021 a révélé les **difficultés d'accès aux soins** pour le personnel saisonnier en raison du coût financier de la consultation, du manque de temps durant la saison ou encore de l'éloignement géographique entre le lieu de travail et le lieu de consultation.

Le Pays LNCA, via sa **plateforme NOMAD** "Maison des saisonniers", organise des **journées de "prévention santé"** pour les saisonniers du territoire.

L'idée est de permettre aux saisonniers de venir **consulter un professionnel de santé gratuitement et sans rendez-vous**.

Pour cette seconde édition, **divers professionnels de santé étaient présents** : ophtalmologues, dentistes, ostéopathes, association ligue contre le cancer...

La première édition a été réalisée en 2021. L'année suivante, le Pays LNCA a souhaité développer et améliorer ces journées en proposant davantage de services médicaux. En 2023, une troisième édition aura lieu.

## Objectifs

- Permettre aux saisonniers d'être acteur de leur santé (bilan de santé) et d'avoir accès à des conseils gratuitement
- Prévenir et sensibiliser aux conduites à risque (alcool, toxicomanie...)
- Échanger sur tous les sujets concernant la santé
- Fidéliser les saisonniers



## Financements

### Réalisés

FEADER : 6 335,60 €

Autofinancement : 1 583,91 €

**Coût total : 7 919,51 €**

Ce projet est reconduit en 2023 avec un plan de financement en cours similaire à celui de 2022.



## Calendrier

### En cours

Pour toutes les éditions, les journées de prévention santé ont lieu sur les **2 premières semaines de juillet**.



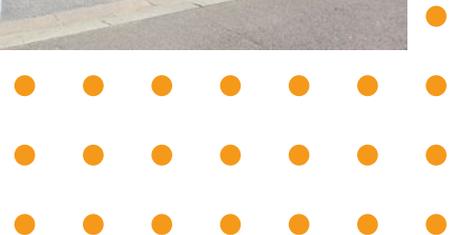
## Témoignage

*Les Journées Prévention Santé pour les saisonniers du territoire sont une réussite.*

*Plus de 250 saisonniers sont venus rencontrer des professionnels de santé. Les retours sont excellents, autant du côté des saisonniers que du côté des intervenants. Ces moments sont importants pour échanger entre professionnels de santé, faire réseau et imaginer de nouveaux projets et partenariats. Ils participent également à fidéliser les saisonniers.*

*Ce projet a pour vocation d'être pérennisé.*

*Pays Landes Nature Côte d'Argent*



@PaysLNCA





@ Tecurbis / Pays LNCA

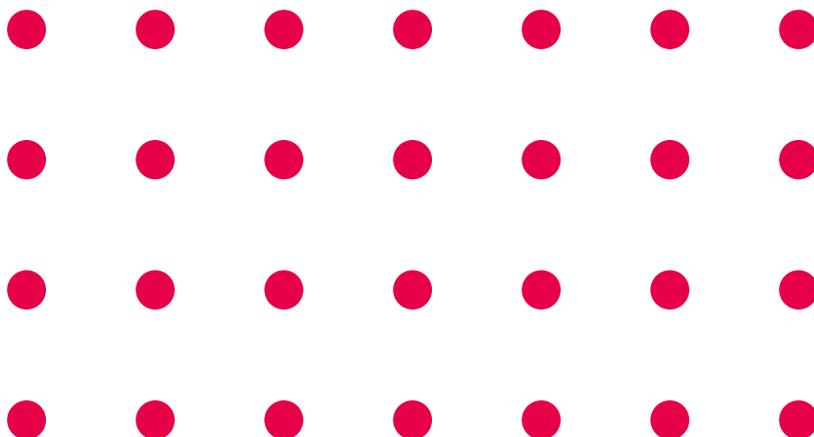
# MOBILITÉ



## Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux

Concernant la mobilité, le diagnostic sur la mobilité et les déplacements à l'échelle du Pays a montré les difficultés de la population à se déplacer autrement qu'avec sa voiture. Il a aussi mis en exergue les difficultés à s'emparer de ce vaste domaine. Or, la mobilité subie est un frein à l'attractivité du territoire. L'objectif est donc d'avoir un panorama précis et complet de l'état de la mobilité sur notre territoire, d'identifier les besoins en mobilité afin que les élus aient un outil pour construire une véritable politique de mobilité. En outre, **encourager les modes de solutions de déplacements doux et durables est également l'une des finalités attendues.**

Il s'agit dans cette fiche action de **donner aux acteurs publics et privés tous les outils nécessaires pour construire une politique de mobilité efficace et cohérente sur le territoire Pays** : l'objectif étant ici de viser tous les échelons de la mobilité (communes, communautés de communes, Pays ...) et tous les modes de mobilités doux et durables (de la marche à pied à l'autopartage).



# ÉTUDE MOBILITÉ

MAÎTRE D'OUVRAGE : PAYS LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT



@ Tecurbis / Pays LNCA



## Présentation du projet

Les élus du Pays Landes Nature Côte d'Argent (LNCA) ont souhaité se mobiliser autour d'une thématique commune : la mobilité.

L'objectif de cette étude était de diagnostiquer le plus précisément possible les flux, les déplacements, l'offre existante publique ou privée, les besoins en termes de mobilité du territoire mais également d'identifier les enjeux, les forces, les opportunités et les faiblesses.

Cette étude a permis au territoire **d'amorcer une réflexion sur les enjeux liés aux questions de mobilité dans ses différentes composantes** (emploi, social, tourisme, environnement, mobilité du quotidien...).

Il s'agissait de poser les bases d'une **stratégie sur le territoire**, d'orienter et fonder des **actions concrètes** à mettre en œuvre de manière immédiate par le Pays LNCA et par les intercommunalités.

## Objectifs



- Avoir une vision globale et transversale de la mobilité à l'échelle du territoire
- Créer une véritable synergie autour de la mobilité à l'échelle du Pays LNCA
- Permettre de développer des services de proximité adaptés aux besoins de la population



## Financements

Réalisés



FEADER : 20 000 €  
Autofinancement : 7 220 €  
Autres : 9 920 €  
**Coût total : 37 140 €**

## Calendrier

Terminé



Étude réalisée du **19/06/2020** au **26/11/2021**

# INGÉNIERIE MOBILITÉ

MAÎTRE D'OUVRAGE : PAYS LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT



@ Tecurbis / Pays LNCA / Commune de Mimizan



## Témoignage

*Travailler de concert avec les communautés de communes, les communes et les habitants, afin de développer des solutions de mobilité durable et inciter la population à utiliser ces solutions, telle est la mission que s'est fixée le Pays pour les années à venir.*

*Julie PISSETAZ, Chargée de mission Mobilité au Pays Landes Nature Côte d'Argent*

## Présentation du projet

**La mobilité** est l'un des **enjeux majeurs** du Pays Landes Nature Côte d'Argent (LNCA). En 2020, le Pays a organisé un séminaire « Transport et Mobilité » portant sur le cadre législatif de la mobilité quotidienne. Les élus et les acteurs ont engagé un travail qui s'est concrétisé avec la réalisation d'une étude mobilité et l'adoption d'un plan d'actions.

Ce projet vise à :

- la mise en place de nouvelles solutions de mobilité ;
- la réalisation d'études, de diagnostics ;
- l'animation de la concertation sur le territoire.

Les actions de mutualisation, de promotion, de sensibilisation et de communication autour de la mobilité durable sont **une priorité**.

Accompagnement de la chargée de mission à :

- **la construction, l'équipement** des sites pour favoriser l'intermodalité ;
- la création et mise en place d'une **plateforme numérique locale** de mise en relation des personnes ayant un besoin en déplacement ;
- des aménagements **de cœur de bourg ou du bourg** intégrant une **piétonisation** et/ou favorisant des **déplacements doux**.

La création, au développement et/ou la réhabilitation **d'itinéraires de voies douces** encourageant les déplacements à pied, à vélo, équestre, en véhicule non-motorisé.

## Objectifs

- **Promouvoir et accompagner, auprès des différents acteurs du territoire, la mise en place de projets favorisant la diversification des solutions de mobilité.**
- **Développer et promouvoir les modes alternatifs à la voiture solo pour améliorer la mobilité de la population.**

## Financements Prévisionnels

FEADER : 29 922,54 €

Autofinancement : 32 480,63 €

**Coût total : 62 403,17 €**

Financement pour l'année 2023.

## Calendrier En cours

- **Janvier 2023** : début de l'opération
- **Décembre 2025** : fin de l'opération

# REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE-BOURG

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE LÉON



@ Commune de Léon / Carla BONADEI - Pays LNCA



## Présentation du projet

**La commune de Léon jouit d'un environnement remarquable** dessiné de dunes anciennes dans l'arrière littoral landais et de nombreux sites naturels répertoriés au patrimoine national des Landes (le courant de Huchet, le lac de Léon...).

**La richesse et la singularité du contexte géographique, architectural et historique du village font de Léon une destination touristique très prisée. L'aménagement du bourg doit refléter cette particularité territoriale.**

L'enjeu principal de la requalification des espaces publics du centre-bourg est donc d'offrir des lieux polyvalents apportant à la population permanente un cadre fonctionnel et agréable hors saison et permettant l'accueil des visiteurs estivaux dans un esprit de savoir-vivre landais.

**Ce projet sera structuré par des circulations piétonnes** organisées d'escaliers et de caillebotis. Cette expression des aménagements urbains ancre le site dans son contexte territorial et renforce la symbolique du centre-bourg.

**La qualité des lieux** passe par la pacification des flux motorisée ainsi que la reconquête de l'espace urbain du centre-bourg **au profit des déplacements doux.**

## Objectifs



- Favoriser les déplacements doux au sein de la commune
- Offrir des espaces de qualité et polyvalents à un public multiple (population à l'année, population estivale ...)
- Améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons
- Traiter les espaces d'un point de vue paysager et qualitatif

## Financements Prévisionnels



FEADER : 80 000 €  
Autofinancement : 812 190,25 €  
Autres : 600 000 €  
**Coût total : 1 492 190,25 € - Phase 1**

## Calendrier En cours



- **1<sup>er</sup> juillet 2019** : début des travaux de la phase 1
- **1<sup>er</sup> juillet 2023** : fin des travaux de la phase 1

# PIÉTONNISATION DU CŒUR DE BOURG

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE GASTES



@ Commune de Gastes



## Présentation du projet

**En amont, plusieurs constats ont été établis :**

- les espaces publics du centre-bourg manquent de cohérence et de force pour identifier les centralités ;
- la place de l'automobile est trop importante ;
- les espaces verts sont présents mais peu valorisés.

L'équipe municipale de Gastes a choisi de composer de **nouveaux espaces publics** en valorisant son image et en autorisant la diversité des usages : transformer la place du village, jusqu'alors entièrement minérale et dédiée au stationnement, en un espace de vie dédié aux piétons.

La valorisation du cœur de bourg met en scène une **synergie de la ville et du milieu naturel** composant un cadre de « berge jardinée ». Le **nouvel espace unitaire** permet d'accueillir les activités à l'échelle des piétons. Ainsi, le périmètre de réflexion global est délimité par un cercle d'un rayon de 250 m à partir du cœur de centre-bourg (place de la mairie).

Afin de **lutter contre le stationnement sauvage et de privilégier la place du piéton en centre-bourg**, de nouveaux parkings ont été créés - notamment afin de desservir au mieux les commerces déjà existants.

Les **plantations** confortent les ambiances existantes et rendent compte d'un **cœur de bourg jardiné**. Les matériaux comportent entre autres du bois (platelage pour liaisons piétonnes) ; le mobilier sera décliné sous différentes formes afin de favoriser la convivialité.

## Objectifs

- Redynamiser le centre-bourg en privilégiant la place du piéton
- Créer du lien social, favoriser les rencontres et la convivialité
- Proposer des services et/ou des commerces de proximité
- Valoriser le patrimoine architectural et paysager



## Financements

Réalisés



FEADER : 23 419,36 €

Autofinancement : 24 970,20 €

Autres : 76 461,44 €

**Coût total : 124 851 €**

## Calendrier

Terminé



• **11 septembre 2018** : début de l'opération

• **31 janvier 2020** : fin de l'opération

# STATIONNEMENTS VÉLO SÉCURISÉS

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIMIZAN



## Présentation du projet

Dans le cadre de sa politique TEPOS, la **Communauté de Communes de Mimizan (CCM)** a validé en décembre 2020 son schéma directeur cyclable. Cette opération d'envergure a pour vocation de **mettre en valeur le réseau de voies vertes existantes (47 km)** en reliant son tracé aux différents centres-bourgs du territoire afin de développer l'usage du vélo lors des déplacements quotidiens des usagers.

La CCM a prévu **l'installation d'arceaux vélo** pour les prochaines années avec une première opération pour le premier semestre 2022. Un travail préalable a permis d'identifier les lieux publics qu'il était opportun d'équiper rapidement en arceaux, en ciblant en priorité les usagers « visiteur » (stationnant quelques minutes à quelques heures) et les « écoliers/travailleurs » (stationnant une journée entière au même endroit). Puis, afin d'obtenir une vision plus proche des pratiques réelles du territoire, une concertation a été lancée durant les mois de juillet et août 2021 au cours de laquelle les élus ont donné leur avis et complété la démarche initiale.

Ainsi, **ce sont donc 50 lieux pour un total de 230 arceaux qui sont équipés sur le territoire de la CCM**. Concernant le type d'aménagement retenu, les arceaux ont l'avantage d'offrir la possibilité d'attacher le cadre et la roue de deux vélos, rentrant ainsi dans les prescriptions techniques du CEREMA. De plus, chaque lieu a été défini de manière à **garantir la surveillance passive**, dans des endroits éclairés et visibles, au plus près des services à desservir et ne bloquant pas la circulation piétonne. Chaque emplacement se situe sur du foncier public (intercommunal ou communal) ce qui permet un déploiement plus rapide. La signalisation de ces arceaux s'intègre dans le cadre du schéma cyclable et fait l'objet d'une opération spécifique.

## Objectifs



- Sécuriser l'offre de stationnement vélo des usagers
- Lutter contre la pollution
- Préserver l'environnement
- Offrir un service de proximité
- Encourager la population à choisir ce moyen de transport doux

## Financements

### Prévisionnels

FEADER : 25 860 €  
Autofinancement : 7 935 €  
Autres : 5 880 €  
**Coût total : 39 675 €**



## Calendrier

### Terminé

- **Mars 2022** : début de l'opération
- **Juillet 2022** : fin de l'opération

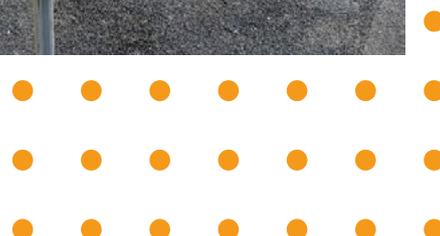
Un nouveau déploiement d'arceaux vélos sera probablement effectué courant 2023.



## Témoignage

*L'installation d'arceaux vélo était nécessaire pour offrir une offre de stationnement sécurisé sur le territoire, à la fois pour les déplacements utilitaires des administrés et au vu de la forte fréquentation touristique estivale. La plupart des arceaux installés dans chacune des communes du territoire ont été occupés sur la fin de l'été et gagneront à l'être davantage lors de la saison estivale 2023. Un futur recensement des besoins en arceaux sera effectué auprès de chaque commune dans le cadre d'un nouveau déploiement en 2023.*

*Communauté de Communes de Mimizan*



@ Communauté de Communes de Mimizan





@ Commune de Saint-Julien-en-Born

# REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS



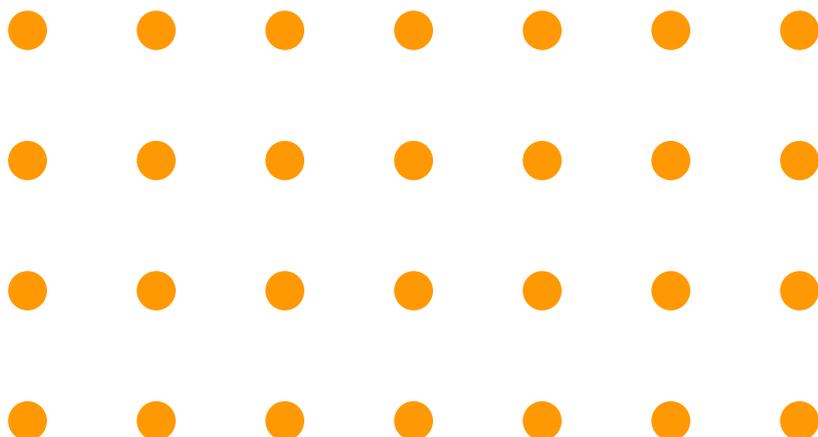
## Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité

La revitalisation des centres-bourgs est un des objectifs visés du territoire. Les bourgs/centres-bourgs du territoire ont perdu leur fonction de centralité en raison des politiques d'étalement urbain menées pour absorber l'arrivée de nouvelles populations. Cette situation n'a pas favorisé le développement de commerces de proximité et l'intégration des nouveaux arrivants.

L'absorption de ces nouvelles populations est un enjeu économique, social et écologique majeur : en effet, cet essor est le signe d'une certaine attractivité du territoire. Il est donc nécessaire que **les bourgs/centres-bourgs retrouvent leur rôle de centralité en favorisant l'installation de services et de commerces de proximité et en développant des projets d'aménagement favorisant le lien social**. Il s'agit donc aussi de s'interroger sur la cohérence des décisions en matière d'urbanisme commercial et des implantations hors bourgs/centres-bourgs.

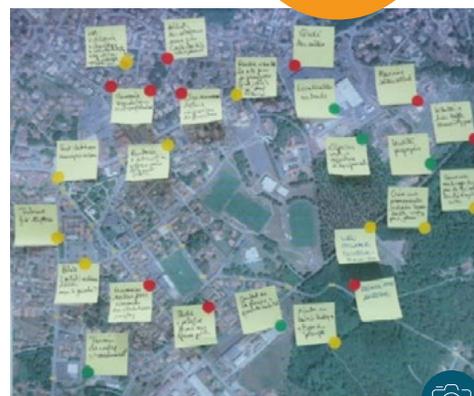
Le citoyen est au cœur des projets de développement, il participe donc à faire de son territoire, un lieu d'échanges et d'attractivité pour tous.

Il s'agit dans cette fiche action **d'accompagner les projets de redynamisation de bourgs/centres-bourgs** qui combinent urbanisme durable, lien social et développement économique, l'objectif étant que les bourgs/centres-bourgs retrouvent leur fonction de centralité.



# ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE ET PAYSAGÈRE DE LA PLAINE DES SPORTS

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE MIMIZAN



@ Commune de Mimizan



## Présentation du projet

**Mimizan**, station balnéaire du littoral landais, est une **commune touristique** qui concentre la majorité des activités administratives, commerciales, industrielles, culturelles et sportives de son bassin de vie. Elle bénéficie d'une **vie associative importante** et diversifiée avec **150 associations**.

L'un des projets emblématiques que souhaite porter la Commune de Mimizan est **l'aménagement du site dit de la « Plaine des sports »** situé en cœur de bourg et qui accueille aujourd'hui, sur une superficie d'environ 87 050 m<sup>2</sup>, un gymnase, un dojo, des terrains de sports, une piscine intercommunale.

Les capacités d'accueil de ces structures sont aujourd'hui insuffisantes pour répondre à tous les besoins et il est **nécessaire de rénover certains bâtis devenus non conformes ou vétustes**.

Compte tenu de la **localisation stratégique** de cet espace et de sa nécessaire **connexion avec le bourg**, les équipements scolaires (collège), les équipements culturels et administratifs avoisinants, ainsi que de sa qualité paysagère, les élus ont souhaité, au-delà de la seule réflexion sur les équipements sportifs, lancer une étude de programmation urbaine et paysagère sur un périmètre plus large que la seule plaine des sports.

## Objectifs

- Redynamiser le centre-bourg
- Valoriser le patrimoine dans une logique d'Agenda 21
- Créer du lien social
- Donner du souffle à un projet ambitieux en promouvant une politique inclusive forte basée sur le sport et la santé



## Financements Prévisionnels

FEADER : 10 000 €  
Autofinancement : 48 702,50 €  
Autres : 10 000 €  
**Coût total : 68 702,50€**



## Calendrier En cours

- **Février 2022** : début opération et concertation
- **Juillet/Décembre 2022** : fin choix du scénario
- **Juin 2022** : programmation du scénario et plan de financement estimatif



# TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ANCIEN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIMIZAN



@ Communauté de Communes de Mimizan



## Présentation du projet

La Communauté de Communes de Mimizan (CCM) a besoin d'étendre ses locaux, notamment pour recevoir certains publics ciblés :

- demandeurs d'emploi de longue durée (politique zéro chômeurs) ;
- porteurs de projets de développement économique ou d'économie solidaires ;
- conseils PrécoRéno : service public gratuit pour renseigner les ménages sur la rénovation thermique de leur logement.

En amont de la prise de décision, il y a eu une visite préalable de l'ancien **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)** et une consultation du **Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)** en juillet 2021 pour s'assurer de l'opportunité du projet et de l'intérêt des usagers (démarche participative).

**Le rez-de-chaussée serait occupé par les services de la CCM** et disposerait d'un local dédié à l'accueil du public (qui n'existe pas dans le bâtiment actuel faute de place).

Par ailleurs, le **Pays Landes Nature Côte d'Argent (LNCA)**, actuellement hébergé dans des locaux appartenant à la ville, **viendrait s'installer au 1<sup>er</sup> étage de l'ancien CIAS.**

## Objectifs

- Conforter les fonctions de centralité de Mimizan
- Préserver les caractéristiques paysagères
- Améliorer les conditions d'accueil des porteurs de projets
- Procéder à des travaux de rénovation thermique
- Permettre l'accessibilité Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

## Financements Prévisionnels

FEADER : 63 240 €  
Autofinancement : 192 920 €  
Autres : 102 840 €  
**Coût total : 359 000 €**

## Calendrier En cours

- **Novembre 2022** : choix maître d'œuvre
- **Juin 2023** : début des travaux
- **Décembre 2023** : fin des travaux

# LES 6 PLANS DE RÉFÉRENCE ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

MAÎTRE D'OUVRAGE : SAINT-JULIEN-EN-BORN, GASTES  
LÉVIGNACQ, LINXE, TALLER & MÉZOS

## Présentation du projet

Les communes de Saint-Julien-en-Born, Gastes, Lévignacq, Linxe, Taller et Mézos ont mis en place un plan de référence, appelé également étude d'aménagement.

Un plan de référence est un outil, plus précisément, **une étude d'un territoire faite par des professionnels divers**, architectes, urbanistes, paysagistes ou encore graphistes afin de faire ressortir différentes stratégies adaptées aux besoins des communes dans la revitalisation de leur centre-bourg.

**A plus grande échelle, cela participe à l'attractivité du territoire du Pays.**

Il permet d'**avoir une vision d'ensemble du développement d'un territoire communal et de définir les orientations d'aménagements prioritaires** en cohérence avec les documents d'urbanisme et l'ensemble des projets qui seront échelonnés dans le temps.

**Les sujets traités sont différents d'un plan de référence à l'autre** car chaque commune a un récit territorial, des atouts et des faiblesses propres à son territoire.

**Saint-Julien-en-Born**

**Lévignacq**

**Linxe**

**Taller**

**Mézos**

**Gastes**



## Objectifs

- Redynamiser les centres-bourgs
- Créer du lien social, favoriser les rencontres
- Proposer des services et/ou des commerces de proximité
- Créer au cœur du village un point d'animation de toutes les activités
- Redéfinir les projets à moyen et long terme



## COMMUNE DE SAINT-JULIEN-EN-BORN

Financements **Réalisés**



Calendrier



**Terminé**

FEADER : 9 210,66 €  
Auto : 11 805,19 €

Autres : 7 279,35 €  
**Coût total : 28 295,20 €**

@ Carla BONADEI - Pays LNCA



## COMMUNE DE GASTES

Financements **Réalisés**



Calendrier



**Terminé**

FEADER : 9 999,99 €  
Auto : 11 817,61 €

Autres : 5 454,40 €  
**Coût total : 27 272 €**

@ Commune de Gastes



## COMMUNE DE LÉVIGNACQ

Financements **Réalisés**



Calendrier



**Terminé**

FEADER : 10 000 €  
Auto : 9 400 €

Autres : 10 000 €  
**Coût total : 29 400 €**

@ Commune de Lévignacq



## COMMUNE DE LINXE

Financements **Réalisés**



Calendrier



**Terminé**

FEADER : 4 506 €  
Auto : 3 730 €

Autres : 10 414 €  
**Coût total : 18 650 €**

@ Commune de Linxe



## COMMUNE DE TALLER

Financements **Prévisionnels**



Calendrier



**En cours**

FEADER : 10 000 €  
Auto : 10 000 €

Autres : 10 375 €  
**Coût total : 30 375 €**

@ Commune de Taller



## COMMUNE DE MÉZOS

Financements **Prévisionnels**



Calendrier



**En cours**

FEADER : 10 000 €  
Auto : 10 000 €

Autres : 10 000 €  
**Coût total : 30 000 €**

@ Commune de Mézos

# AMÉNAGEMENT DES CELLULES COMMERCIALES

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE PARENTIS-EN-BORN



## Présentation du projet

Afin de répondre à ses objectifs, **la Ville de Parentis-en-Born a réalisé, depuis 2015, une étude portant sur le réaménagement du centre-ville.** En suivant, une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en décembre 2017, a été également réalisée. Cette dernière intègre des Orientations d'Aménagement et de Programmation.

En 2020, la municipalité a vendu des bâtiments vieillissants et a cédé un terrain en hyper centre-ville à un promoteur lié à un bailleur social (ENEAL) pour **la construction d'une résidence intergénérationnelle** de 43 logements (21 séniors et 22 familles) ouverts à la location dès octobre 2022. En **rez-de-chaussée de ce bâtiment**, sur la place du kiosque, la commune a acquis les **5 cellules commerciales afin d'y développer des commerces de proximité à loyers attractifs.**

## Objectifs



- **Densifier l'habitat en cœur de ville**
- **Redynamiser l'hypercentre avec des manifestations / activités dans le centre-ville**
- **Créer un lieu de rencontre, de partages**
- **Apporter une complémentarité de commerces**
- **Favoriser les flux en végétalisant et en créant un chemin piétonnier**

**Pour le choix des futurs locataires**, la collectivité a conventionné avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Landes, effectué une analyse du potentiel économique avec des **enquêtes auprès de la population, des commerçants, ainsi que sur les marchés de plein air et créé un comité de pilotage rassemblant une dizaine d'acteurs économiques locaux.**

L'objectif recherché est de **redynamiser le centre-ville en favorisant l'implantation**, dans des conditions optimales, de porteurs de projets proposant de **répondre aux besoins de la population en louant des locaux neufs, entièrement aménagés, à un loyer modéré.** Avec sa résidence intergénérationnelle et son local associatif, cette place végétalisée a pour objectif de devenir un lieu de rencontre. Ce lieu favorisera également la diversité et la complémentarité de l'activité commerciale.

## Financements

### Prévisionnels

FEADER : 80 000 €

Autofinancement : 77 371,62 €

Autres : 16 057,16 €

**Coût total : 173 428,78 €**



## Calendrier

### En cours

- **Février 2022** : visite des futurs commerçants sur le chantier
- **Printemps 2022** : appel d'offre
- **Septembre 2022** : début des travaux intérieurs
- **Octobre 2022** : installation des locataires
- **1<sup>er</sup> semestre 2023** : implantation des commerces

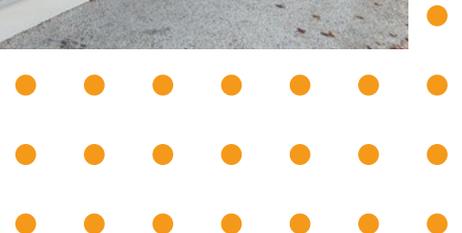


## Témoignage

*L'aménagement intérieur des cellules commerciales avant la mise en location était une forte volonté politique d'optimiser au maximum l'installation des futurs commerçants afin qu'ils ouvrent dans les meilleures conditions possibles. Favoriser la création de nouveaux commerces et pérenniser leurs activités ont des impacts significatifs sur la dynamisation des centres villes.*

*Dynamiser c'est stimuler l'économie locale en créant de nouveaux emplois : a minima 7 créations d'emplois prévues à Parentis en hors saison, le double pendant l'été), et cette installation de nouveaux commerces va permettre aux habitants de consommer localement sans avoir prendre la voiture et d'aller à Biscarrosse, La Teste, ou encore Biganos. Cela va encourager les modes de transports alternatifs et contribuer à diminuer la pollution et favoriser le bien être des habitants du territoire.*

*Sandrine THOMAS, Conseillère Municipale Déléguée  
Chargée du Développement Economique Tourisme à la commune de Parentis-en-Born*



@ Commune de Parentis-en-Born



# LES 4 HALLES DU TERRITOIRE

MAÎTRE D'OUVRAGE : CASTETS, SAINT-JULIEN-EN-BORN,  
SAINT-MICHEL-ESCALUS & LINXE



## Présentation du projet

Les communes de Castets, Linxe, Saint-Julien-en-Born et Saint-Michel-Escalus ont construit des Halles du Partage.

Ces halles, **lieux de rencontre et de partage**, sont essentielles pour **redynamiser** les centres bourgs.

**Les fonctions sont différentes et spécifiques à chaque commune.**

Par exemple, celle de Castets abrite un tiers lieu, une friperie et un marché de producteurs locaux, tandis que celle de Saint-Julien-en-Born est destinée à l'activité commerciale ponctuelle.

**Saint-Julien-en-Born**

**Linxe**

**Saint-Michel-Escalus**

**Castets**

## Objectifs



- Redynamiser le centre-bourg
- Créer du lien social, favoriser les rencontres
- Proposer des services et/ou des commerces de proximité
- Créer au cœur du village un point d'animation de toutes les activités



## HALLE DU PARTAGE DE CASTETS

### Financements Réalisés



FEADER : 78 869,04 €  
Autofinancement : 269 045,42 €  
Autres : 373 038,64 €  
**Coût total : 720 953,10 €**

### Calendrier



**Terminé**

@ Commune de Castets



## HALLE COUVERTE DE SAINT-JULIEN-EN-BORN

### Financements Réalisés



FEADER : 79 999,99 €  
Autofinancement : 82 645,99 €  
Autres : 55 018 €  
**Coût total : 217 663,98 €**

### Calendrier



**Terminé**

@ Commune de Saint-Julien-en-Born



## HALLE LA "MARENSINE" DE SAINT-MICHEL-ESCALUS

### Financements Prévisionnels



FEADER : 43 369,43 €  
Autofinancement : 19 668,67 €  
Autres : 35 305,27 €  
**Coût total : 98 343,37 €**

### Calendrier



**Terminé**

@ Commune de Saint-Michel-Escalus



## HALLE DE MARCHÉ DE LINXE

### Financements Prévisionnels



FEADER : 80 000 €  
Autofinancement : 79 505 €  
Autres : 164 875 €  
**Coût total : 424 380 €**

### Calendrier



**En cours**

@ Commune de Linxe

# RESTRUCTURATION DES ARÈNES ROLAND-PORTALIER - DOSSIERS ÉTUDE & TRAVAUX

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE PARENTIS-EN-BORN



## Présentation du projet

Les arènes de Parentis-en-Born, symbole architectural, culturel et patrimonial de la ville, ont été construites en 1927 et sont les seules arènes du Nord des Landes. Malgré un confortement de la structure en 2011, les arènes devaient être rénovées pour répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité.

La restructuration répond alors à une triple exigence :

- engager impérativement, et avant 2021, des **travaux importants de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité** des gradins et des entrées, de rénovation de la toiture existante, de réhabilitation des sanitaires ;
- construire une **nouvelle salle pouvant recevoir du public** (la salle des fêtes, unique structure communale de ce type, était insuffisante pour satisfaire les demandes) ;
- **répondre aux besoins croissants en infrastructures communales** de la population, des entreprises.

Il s'agit de **transformer les arènes en un espace polyvalent de grande capacité**, la couverture des gradins et de la piste permettant une utilisation quasiment toute l'année. La capacité d'accueil est de 2 300 places en configuration « arènes » et 1 700 places pour des spectacles.

En outre, aucune salle de spectacle dans le Nord des Landes n'a une telle capacité d'accueil, ce qui en fait un **lieu structurant pour le tourisme, le développement économique du territoire et la vie locale**.

En amont des travaux, financés en partie par le programme LEADER, une étude, également financée par ce dernier, a été effectuée.

La réalisation de la restructuration est une réussite car il répond à l'un des objectifs définis qui était notamment que **ces arènes deviennent un lieu de vie multi-activités**.

## Objectifs



- Redynamiser l'hyper-centre avec des manifestations / activités
- Créer un lieu de rencontres et de partage
- Créer une attractivité au cœur du village avec un rayonnement sur le territoire
- Valoriser le patrimoine

## Financements



### Dossier étude **Réalisés**

FEADER : 22 836 €

Autofinancement : 5 709 €

**Coût total : 28 545 €**

### Dossier travaux **Prévisionnels**

FEADER : 80 000 €

Autofinancement : 1 102 926,68 €

Autres : 590 310,73 €

**Coût total : 1 773 237,41 €**

## Calendrier



### Dossier étude **Terminé**

Étude réalisée **de janvier à décembre 2019**

### Dossier travaux **Terminé**

- **Janvier 2020** : début des travaux
- **Juillet 2021** : fin des travaux



## Témoignage

*Cette nouvelle dynamique a des retombées économiques pour nos commerces, nos entreprises, pour redynamiser notre centre-ville. Les membres de la Régie des Arènes, du Comité consultatif culturel et du Comité consultatif taurin composés d'élus et de Parentissois travaillent pour faire vivre ce lieu en diversifiant la programmation tout en respectant la tradition taurine de la ville.*

*Commune de Parentis-en-Born*



@ Commune de Parentis-en-Born





© Carla BONADEI - Pays LNCA

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



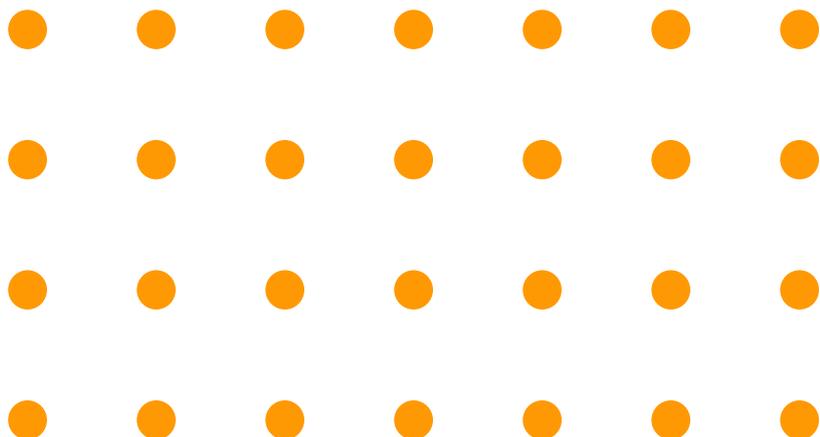
## Soutenir et accompagner les démarches collectives de transition énergétique

Les deux Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) vont dans le sens d'une meilleure maîtrise du foncier et de politiques d'aménagement et de développement soucieuses de leurs impacts sur l'environnement et les écosystèmes. Dans cette même logique, les pouvoirs publics ont pris conscience que la redynamisation des bourgs/centres bourgs ne pourra se faire sans une transition énergétique.

Les Communautés de Communes se sont lancées dans des stratégies et démarches qui tendent vers la sobriété énergétique (PCAET pour les Grands Lacs, TEPOS/TEPCV pour Mimizan et démarche de labellisation « Air Climat Energie » pour Côte Landes Nature).

La transition énergétique est une formidable opportunité pour développer les liens sociaux sur un territoire. Les initiatives peuvent en effet venir des citoyens, des élus ou des deux, elles intègrent des dimensions qui vont bien au-delà de la simple attention à l'écologie.

Il s'agit dans cette fiche action de **soutenir et d'accompagner les démarches de transition énergétique sur l'ensemble du territoire Pays**. La sobriété énergétique doit être la base des projets de territoire Landes Nature Côte d'Argent et inciter les démarches collectives citoyennes.



# ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ HYDROÉLECTRIQUE DE L'ÉTANG DES FORGES DU BARRAT CASTÉSIEN

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE CASTETS



@ Carla BONADEI - Pays LNCA



## Présentation du projet

Le projet vise à **étudier la possibilité d'installer une centrale hydroélectrique sur la sortie de l'étang des anciennes forges de la commune de Castets.**

Cette centrale a vocation à **produire de l'énergie pour différents secteurs**, notamment les gîtes (rénovation énergétique ancienne maison des ouvriers) dédiés aux futurs touristes, au bureau d'information touristique si la centrale produit assez. Le raccordement de l'EHPAD situé à proximité est également envisagé.

L'étude se déroulera en trois temps :

- étude des données topographiques terrestres pour obtenir la hauteur de chute ;
- étude hydrologique du bassin versant pour les courbes des débits classés et le potentiel hydrologique à des fins hydroélectriques ;
- calcul de la puissance de production et éventuel de la centrale adaptée.

## Objectifs



- Réaliser des économies d'exploitation pour ces sites publics
- Utiliser une énergie renouvelable jour et nuit
- Innover dans l'usage de l'autoconsommation sur l'hydroélectricité
- Préserver l'environnement
- Éduquer et sensibiliser les enfants à l'usage de l'énergie

## Financements Prévisionnels



FEADER : 11 459,67 €  
Autofinancement : 2 864,92 €  
**Coût total : 14 324,59 €**

## Calendrier En cours



- **Décembre 2022** : début de l'étude
- **Avril 2023** : fin de l'étude





@ Coopérative du Barn

# ALIMENTATION DURABLE

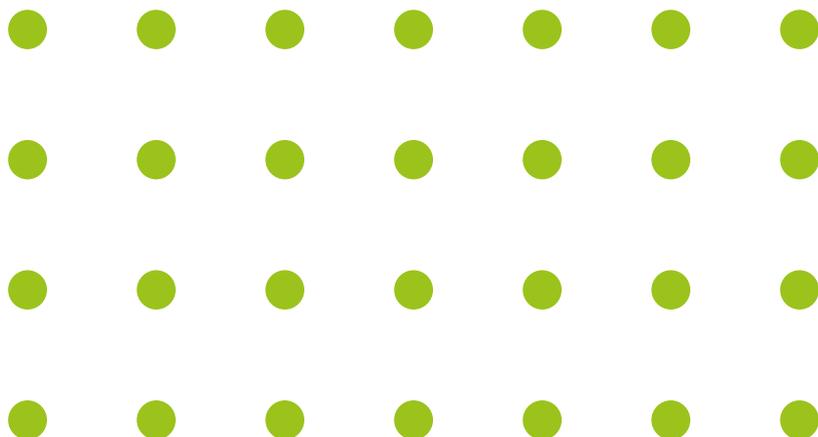


## Structurer et développer les circuits courts/de proximité alimentaires

Le territoire Landes Nature Côte d'Argent possède de nombreuses ressources qui ne sont pas toujours valorisées à leur hauteur. Or, ce sont à travers ces ressources qu'une population s'approprie son territoire et participe ainsi à son attractivité.

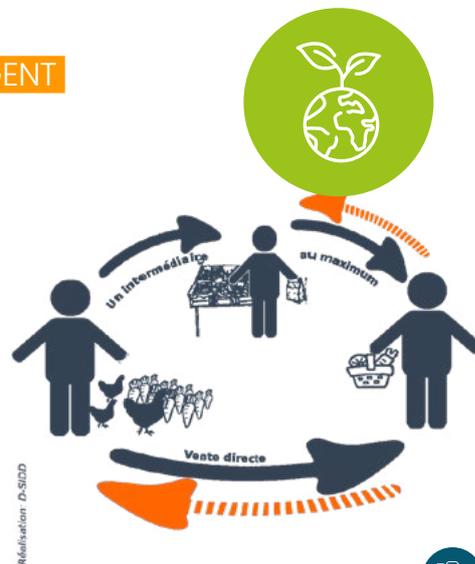
Concernant les ressources agricoles, le développement des circuits courts/de proximité est une formidable opportunité. Le premier enjeu est de tendre vers une stratégie territoriale de l'alimentation en introduisant des produits locaux et/ou biologiques dans la restauration collective et des particuliers. Le second est économique car il permet une certaine diversification des activités agricoles sur le territoire.

Il s'agit dans cette fiche action d'**accompagner le territoire dans la structuration et le développement des circuits courts/de proximité.**



# ÉTUDE CIRCUITS COURTS

MAÎTRE D'OUVRAGE : PAYS LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT



@MAA / D-SIDD



## Présentation du projet

En 2016, le Pays Landes Nature Côte d'Argent (LNCA) avec la participation du Master Développement des Territoires et des divers acteurs, a mené une étude sur le **développement des systèmes d'approvisionnement de produits locaux en circuits courts dans le Pays LNCA**.

En amont de cette étude, une réflexion sur le développement des circuits courts a été amenée par les producteurs du territoire notamment ceux la CUMA du Born et par quelques élus, notamment une réflexion sur **l'introduction de produits locaux et biologiques**.

Cette étude a permis de fixer les orientations de la future stratégie territoriale alimentaire et d'**anticiper l'introduction de la Loi EGalim depuis le 1er janvier 2022**.

## Objectifs

- Introduire des produits de qualité et de proximité au sein des cantines scolaires
- Répondre aux enjeux environnementaux actuels
- Développer une économie circulaire
- Apporter une alimentation de qualité, saine et durable à la population

## Financements

Réalisés



FEADER : 5 937,61 €  
Autofinancement : 3 589,24 €  
Autres : 9 000 €  
**Coût total : 18 526,85 €**

## Calendrier

Terminé



Étude réalisée du **01/07/2016**  
au **01/02/2017**

# ATELIER DE TRANSFORMATION DE PRODUITS LAITIERS - LAIT 2 CASTETS

MAÎTRE D'OUVRAGE : LA PALUE



@ Carla BONADEI - Pays LNCA



## Présentation du projet

Dans les Landes, le nombre de producteurs laitiers est en constante diminution.

Dans un contexte économique très compliqué de la filière lait bio, la Palue a décidé de construire **un laboratoire de transformation de produits laitiers** afin de redynamiser la ferme et d'assurer sa pérennité dans le temps.

L'enjeu est de diversifier la ferme vers la vente directe de lait, yaourts, fromage frais, crèmes desserts et glaces.

L'objectif est de faire connaître la ferme bio et de **proposer des produits à l'ensemble des habitants, des collectivités et des touristes de la région.**

Le bâtiment sera situé sur la ferme à Castets, sera constitué d'un atelier de transformation, de salles de stockage (emballage, froid positif et négatif).

## Objectifs



- Redynamiser la filière via la pérennisation de la ferme
- Apporter une offre de produits répondant à la loi Egalim 2
- Offrir un produit de consommation courante au niveau local
- Respecter l'environnement avec des emballages consignés ou recyclables



## Témoignage

*Un bon début prometteur avec plus de 80 clients par semaine qui viennent à la ferme.*

*Karine MIRAMBEAU - Transformatrice à la Palue*

## Financements Prévisionnels



FEADER : 21 576,08 €  
Autofinancement : 66 114,20 €  
Autres : 18 450 €  
**Coût total : 110 190,28 €**

## Calendrier En cours



- **Été 2022** : travaux
- **Octobre 2022** : début de la vente directe
- **Début 2023** : démarrage dès l'obtention de l'agrément sanitaire

# CRÉATION D'UN ESPACE-TEST AGRICOLE

MAÎTRE D'OUVRAGE : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES



## Présentation du projet

Dans l'optique de favoriser l'installation de maraîchers, d'augmenter la production maraîchère conventionnelle ou biologique sur le département, de favoriser un approvisionnement alimentaire de proximité et de saison, et de maintenir son soutien auprès des petites et moyennes exploitations, **le Conseil départemental des Landes déploie ses Espaces Tests Agricoles (ETAL40).**

Le dispositif ETAL40 vise à offrir un cadre juridique, physique, comptable et technique sécurisée à de futurs exploitants agricoles afin de leur permettre de **tester, conforter et valider leur projet d'installation de manière responsable et autonome.**

En effet, grâce à cet outil « l'Entrepreneur À l'Essai » (EAE) pourra :

- expérimenter la faisabilité technique et économique de son projet d'installation ;
- vérifier sa capacité à gérer une ou des productions agricoles et différents circuits de commercialisation
- conforter ses savoir-faire et compétences ;
- développer le travail en commun ;
- vérifier l'adéquation entre son projet de vie et son projet professionnel.

Ce dispositif permettra à chaque EAE de s'expérimenter en « conditions réelles » pendant **maximum 3 ans sur un site d'environ 1,5 ha intégralement équipé** (dont 600m<sup>2</sup> de serres). Pour donner les repères nécessaires à son projet d'installation, l'ETAL40 inclut un dispositif d'accompagnement adapté à chaque candidat.

## Objectifs



- Favoriser l'implantation des maraîchers et augmenter la production conventionnelle ou biologique
- Favoriser le développement des circuits courts sur le territoire par un approvisionnement alimentaire de proximité et de saison
- Permettre d'établir un modèle économique et agricole viable pour chaque maraîcher
- Favoriser les synergies avec un nombre important de partenaires sur ce projet

## Financements

Réalisés

FEADER : 10 000 €

Autofinancement : 58 385,42 €

**Coût total : 68 385,42 €**



## Calendrier

Terminé

- **Août 2018** : début de l'opération
- **Septembre 2019** : fin de l'opération



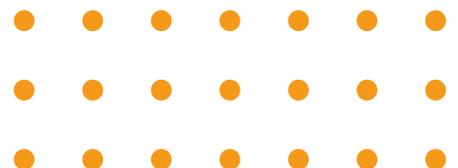
### Témoignage

*100% de la commercialisation en vente directe (marché, restauration, magasin de producteurs, etc).*

*Le risque est maîtrisé car l'investissement de la part du porteur de projet est quasi nul.*

*Difficultés pour trouver un logement sur le territoire et accéder au foncier à l'issue du test ce qui révèle la nécessité d'une stratégie foncière par les territoires d'accueil.*

*Sabine DAUGA, Chargée de mission au Conseil départemental des Landes au Pôle Agriculture et Forêt*

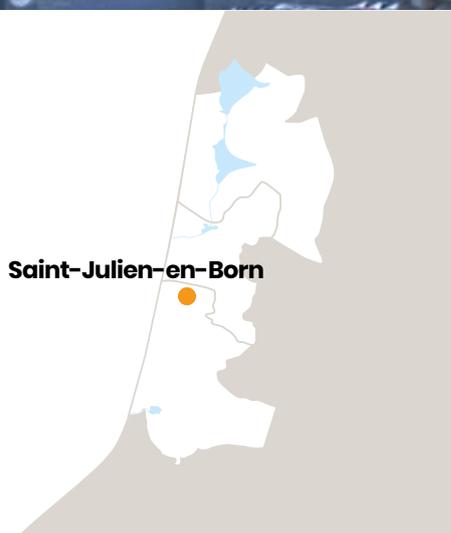
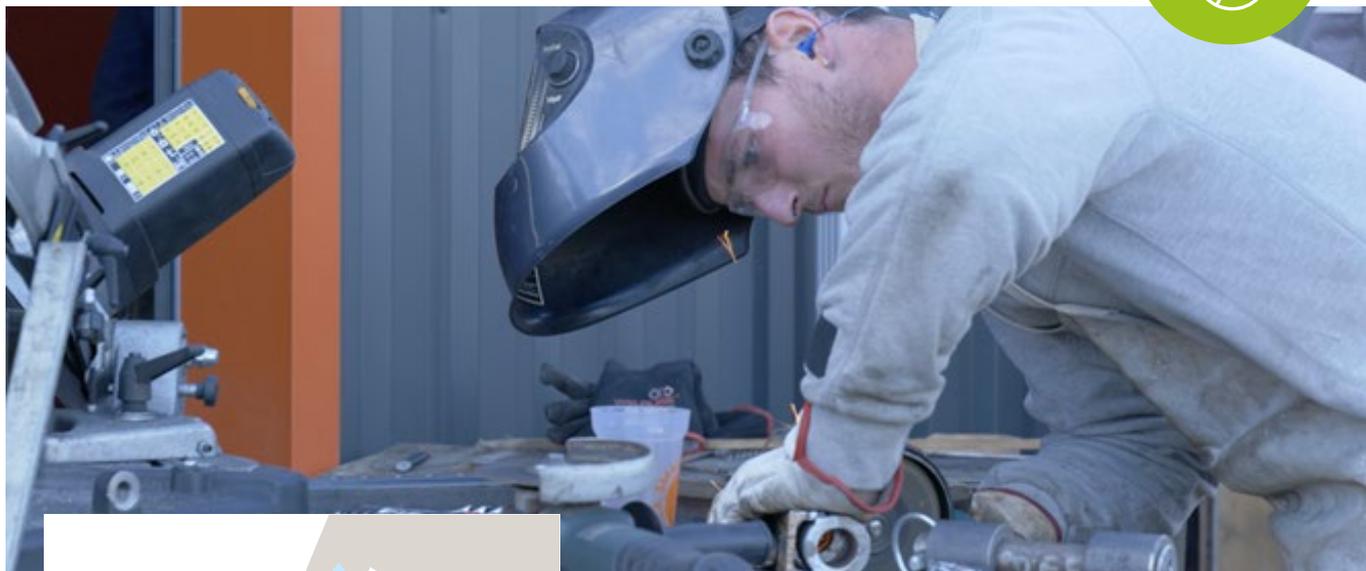


@ S.ZAMBON - Département des Landes



# PROGRAMME ANCRAGE

MAÎTRE D'OUVRAGE : LA SMALAH



## Présentation du projet

Depuis de nombreuses années le nombre d'exploitations agricoles diminue en France.

Dans les Landes nous constatons une baisse de 10% depuis 2012 et cette baisse s'intensifie car **30% de nos exploitants ont plus de 60 ans**. Dans les Landes, beaucoup de projets agricoles et de nombreuses nouvelles fermes se tournent vers **un modèle paysan, plus sobre et à destination des localités**.

Il ressort de notre enquête que **la question de la technique et de l'outillage adapté est centrale dans le développement de nos fermes**. Pour de nouvelles pratiques nous devons développer de nouveaux outils.

Nous avons mis au point **le programme ANCRAGE** dont les actions s'appuient sur l'Atelier de Fabrication de La Smalah et **autour de trois piliers** :

- d'abord, dans un souci d'efficacité et d'impact, nous organisons des **formations techniques** visant à transmettre des compétences de charpente légère, de soudure, de mécanique et d'entretien.
- le 2<sup>ème</sup> point est la mise en place d'une **recherche et développement (R&D) ouverte par la conception d'outils adaptés aux pratiques agroécologiques**. Ces séances font appel aux savoirs locaux de citoyens, d'entrepreneurs et d'artistes du territoire possédant des compétences techniques spécifiques.
- le 3<sup>ème</sup> point est **l'instauration d'une concertation locale poussée avec la mise en place d'un comité de suivi annuel**. L'objectif est de réunir autour de la transition agroécologique des acteurs clefs du territoire et de partager la prise en charge de cette problématique collective. Afin de documenter ce processus, un travail scientifique est engagé avec le laboratoire PASSAGES de Bordeaux autour d'une production à paraître d'ici l'automne 2023.

## Objectifs



- Produire des outils en situation de formation à destination des paysans : 50 formés et 15 outils produits
- Créer des outils sobres, réparables et reproductibles
- Promouvoir des savoir-faire techniques locaux
- Sensibiliser des publics, notamment politiques, aux enjeux de l'autonomie technique
- Lever le verrouillage sociotechnique dans l'agroéquipement du territoire

## Financements

### Prévisionnels

FEADER : 30 000 €

Autofinancement : 7 485,49 €

**Coût total : 37 485,49 €**



## Calendrier

### En cours

**Janvier-Février 2023** : bilan de l'expérimentation de l'action et enquête auprès des partenaires

**Mars 2023** : recensement des besoins mis à jour et des innovations sur les fermes

**Avril 2023** : élaboration du programme de formation

**Mai 2023** : finalisation du 2<sup>nd</sup> prototype de R&D Citoyenne

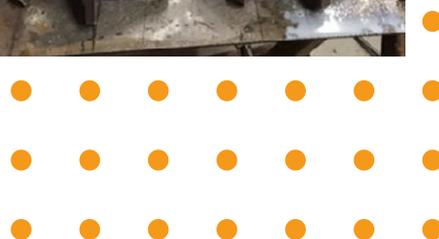


## Témoignage

Grâce à la sélection du projet au sein du programme LEADER, nous avons pu conclure notre expérimentation. En deux ans, nous avons avancé dans le déploiement de nos formations : 4 Formations professionnelles sur la thématique de l'auto-construction se sont tenues. Plus de 50 paysans et paysannes ont été formés. Nous avons créé un club de R&D citoyenne, "Brico 3000", qui a prototypé un quad tracteur électrique et recyclé. Cette année, une dizaine de personnes se retrouvent les lundis soirs autour du second prototype d'outil dans notre atelier.

Enfin, nous sommes heureux de compter autour de ce projet des acteurs issus de milieux divers : communes, collectivités, laboratoires de recherches, acteurs du monde agricole, citoyens et professionnels. Nous espérons poursuivre notre travail en faisant valoir la technique agricole comme une question politique et primordiale en vue de notre transition agro-écologique.

Benjamin MAUGEY, Coordinateur de l'Atelier de Fabrication à La Smalah & Projet Ancrage



@ La Smalah



# CRÉATION D'UNE CONSERVERIE/LÉGUMERIE DU BORN

MAÎTRE D'OUVRAGE : COOPÉRATIVE DU BORN



## Présentation du projet

La Coopérative du Born est une initiative qui regroupe un collectif d'acteurs (agriculteurs, artisans, élus territoriaux et société civile) réuni depuis 2017 pour créer une **légumerie / conserverie coopérative**.

Au sein de ce collectif, les agriculteurs sont les représentants majoritaires. Cette initiative tombe à point nommé au moment où la réglementation se durcit pour imposer, en 2022, aux cantines municipales un approvisionnement en produits biologiques et issus de circuits courts (LOI EGAlim n° 2018-938 du 30 octobre 2018).

Publics cibles :

- **pour les collectivités** : c'est un outil de leur Plan Alimentaire de Territoire, répondant aux obligations relatives à la loi EGAlim ;
- **pour les producteurs (maraîchers, agriculteurs)** : cet outil leur permettra d'étoffer leur clientèle avec une demande régulière et définie. De plus, cet outil leur permettra de valoriser leurs invendus (conserves) afin de lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- **pour les commerces** : cet outil engendrera une facilité d'accès à des produits locaux, savoureux et labellisés, à des prix raisonnables ;
- **pour les habitants** : cette initiative favorisera l'accès à une alimentation saine, respectueuse de l'environnement et à prix accessible au sein du foyer.

C'est un outil indispensable pour **favoriser les circuits courts et le développement d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement**.

La Coopérative du Born est un laboratoire de transformation de denrées agricoles en produits de 2<sup>ème</sup> (conserves), 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> gamme.

**Ces produits approvisionneront les cantines scolaires du territoire ainsi que les commerces de bouche.**

## Objectifs



- Assurer un revenu décent aux agriculteurs
- Relocaliser la valeur ajoutée
- Apporter une réponse concrète face aux obligations de la loi EGAlim
- Créer des emplois locaux à destination des publics vulnérables

## Financements

### Prévisionnels

FEADER : 30 000 €  
Autofinancement : 136 976 €  
Autres : 58 398 €  
**Coût total : 225 374 €**



## Calendrier

### En cours

Réalisation années **2022-2023**



## Témoignage

Grâce à un portage juridique en SCIC, la Coopérative du Born appartient à un collectif hybride d'acteurs locaux (agriculteurs, élus, habitants, associations ...).

Ainsi, c'est tout un territoire qui se saisit de la stratégie de développement de la légumerie au service de l'alimentation durable sur le Pays Landes Nature Côte d'Argent.

Lucie OUVRARD, Chargée de mission montage de projet & maîtrise d'ouvrage à la Coopérative du Born



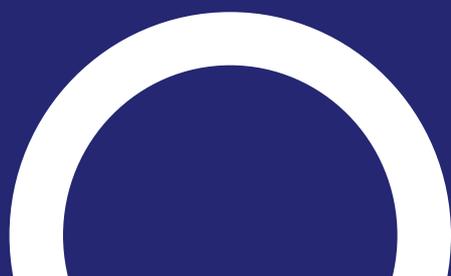
@ Coopérative du Born





© Carla BONADEI - Pays LNCA

# PATRIMOINE



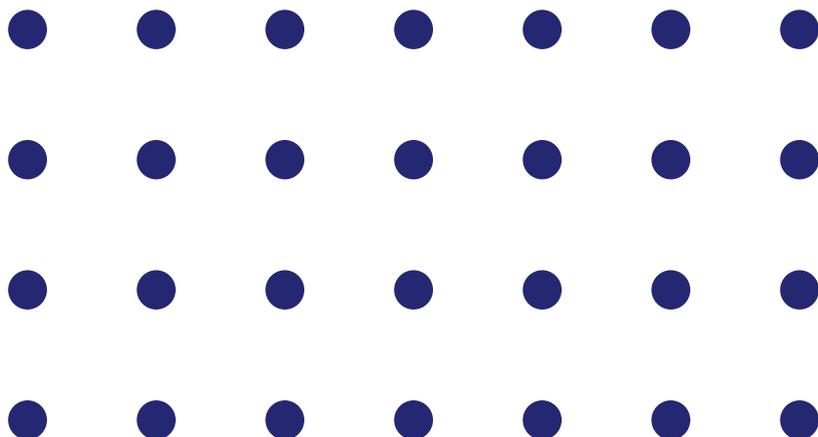


## **Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire**

Concernant les ressources patrimoniales, il serait réducteur de penser que l'enjeu touristique est la seule raison de valoriser le patrimoine.

En effet, le pouvoir que peut avoir un projet de valorisation du patrimoine pour reconnecter la population à son territoire est un enjeu beaucoup plus important. Les liens sociaux générés par ce type de projet sont un véritable levier d'attractivité pour notre territoire (exemple de la BD numérique « Les secrets de la forêt océane » qui a mobilisé de nombreux acteurs d'horizons divers sur l'histoire du territoire Landes Nature Côte d'Argent).

**Il s'agit dans cette fiche action de soutenir la promotion et la valorisation de l'identité patrimoniale (culturelle, historique, économique et naturelle) du territoire.**



# CRÉATION D'UN FESTIVAL À LA MÉMOIRE DE L'AVIATION DE MIMIZAN

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIMIZAN



## Présentation du projet

La Communauté de Communes de Mimizan (CCM) a réalisé un festival, le 16 juin 2019, dédié à l'aviation, patrimoine historique important à l'échelle du Pays Landes Nature Côte d'Argent.

Le premier vol sur piste (en herbe) de Mimizan a eu lieu le 20 avril 1969.

L'aérodrome a été baptisé Assollant, Lefèvre et Lotti le 17 juin 1989 lors de l'inauguration de la piste en dur, commémorant ainsi l'atterrissage forcé à Mimizan le 16 juin 1929.

L'oiseau canari, avion français ayant été forcé d'atterrir à Mimizan, est le premier à avoir réalisé la première traversée française sans escale de l'Atlantique Nord. Le 16 juin 1929, décollant d'une plage proche de Boston avec des conditions météorologiques difficiles. Ayant fait escale en Espagne, Assollant, Lefèvre et Lotti ont été contraint d'atterrir à Mimizan, sur la plage, d'où leurs renommées.

Le thème de cette manifestation était : D'hier à Aujourd'hui. Elle a permis de retracer l'histoire de l'aérodrome au travers de différentes animations (sportives, éducatives et culturelles), accessibles à tout public.

- **un volet culturel, retraçant l'histoire de l'aérodrome** (avec des expositions), l'histoire de l'aviation dans les Landes depuis la 2ème guerre à nos jours et l'avenir de l'aviation.
- **un volet éducatif** qui a permis aux scolaires environnants d'accéder aux expositions culturelles de la manifestation, aux simulateurs de vol et aux expositions statiques des aéronefs.
- **un volet sportif** qui a vu la présentation d'aéronefs en vol, anciens et modernes, civils et militaires, des sauts de démonstration de parachutistes.

Le festival a été animé par un village des exposants, une restauration et une buvette, des animations diverses et un simulateur de vol.

## Objectifs



- Valoriser le patrimoine historique et culturel du territoire en s'adressant à un large public
- Favoriser un dynamisme local avec une action jamais réalisée sur le territoire
- Promouvoir l'aérodrome de Mimizan, dans une vision de développement économique à long terme

## Financements

Réalisés

FEADER : 14 743,07 €

Autofinancement : 7 576 €

Autres : 13 131 €

**Coût total : 35 450,07 €**



## Calendrier

Terminé

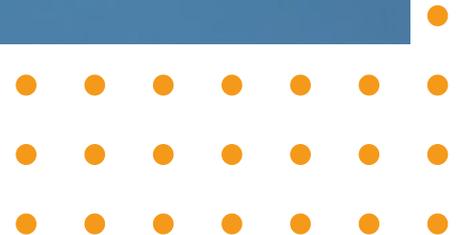
**16 juin 2019** : date de l'événement



### Témoignage

*Cet évènement a permis d'accroître la notoriété de l'aérodrome avec une fréquentation locale et extérieure importante et une augmentation des demandes d'installation pour des activités économiques et touristiques (école de pilotage et vols loisirs ULM, société d'état de formation de pilotes d'hélicoptère), mais aussi de faire découvrir l'aviation et le patrimoine historique et culturel de la région à la population locale mais également à une plus grande échelle puisque les visiteurs sont venus des 4 coins de France. La participation des associations locales, avec plus de 160 bénévoles sur site, a été essentielle à la réussite de l'événement.*

*Communauté de Communes de Mimizan*



@ Communauté de Communes de Mimizan



# CRÉATION D'UN PARCOURS DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE CASTETS



## Présentation du projet

Le projet de circuit du patrimoine a pour objectif de **re-visiter le circuit du patrimoine existant** de la commune pour **le moderniser, le compléter avec des nouvelles étapes de découvertes de l'histoire de cette dernière.**

Ce projet **innovant** vocation à **créer une expérience de visite inédite** en mêlant la découverte des facettes historiques, patrimoniales, culturelles et sociétales de la commune. La visite permettra de **découvrir le patrimoine naturel, culturel et hydraulique** (avec les anciennes forges de Castets) de la commune.

La visite interactive sera animée grâce à un livret de visite sous la forme d'une chasse aux trésors pour les enfants et d'un "escape game" pour les adultes.

Quelques thèmes forts de la visite et dans la médiation auprès des visiteurs :

- Castets, une étape sur les voies de communication depuis l'Antiquité
- Les Forges, le cœur brûlant de l'histoire du bourg
- Castets, un village ouvrier typique du Marensin
- L'esprit des bois : la forêt landaise et l'arbre d'or, gemmage et industrie
- L'esprit des eaux : ruisseaux et marais, une faune et une flore à découvrir et à préserver
- Jours de fête : chanter, jouer, déguster... les traditions du Marensin
- Thèmes transversaux : Emile Vignes, le passeur d'images, les écrivains landais, le parler noir (gascon local)

Le projet **s'inscrit dans une volonté globale de mise en valeur des forges et du barrat de Castets.** Un cheminement doux sur la rive nord de l'étang avec un passage aménagé vers la rive sud donne autant d'opportunité d'assurer une visite exceptionnelle d'un site remarquable.

## Objectifs



- Créer du lien social et culturel
- Valoriser le patrimoine (histoire, architectural) du territoire
- Dynamiser le territoire
- Attirer de nouveaux visiteurs notamment touristiques
- Favoriser de nouvelles expériences de visites au travers du parcours jalonné de mobiliers en bois interactifs, d'invitations à la réflexion et au jeu

## Financements

Prévisionnels

FEADER : 15 000 €

Autofinancement : 106 750 €

Autres : 20 000 €

**Coût total : 141 750 €**

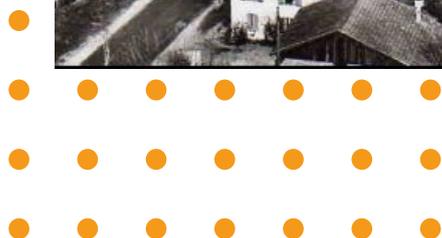
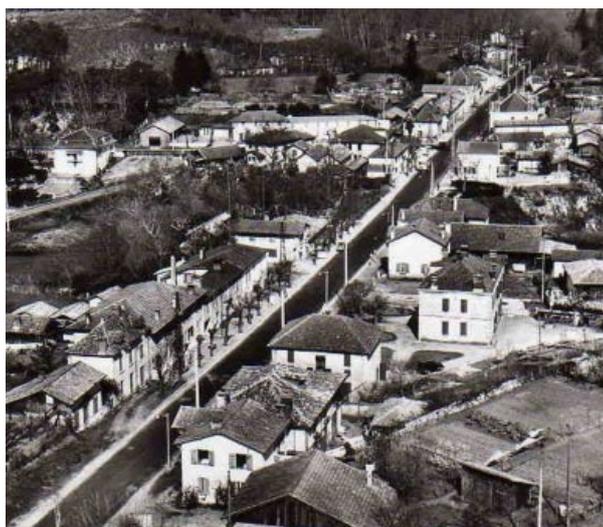
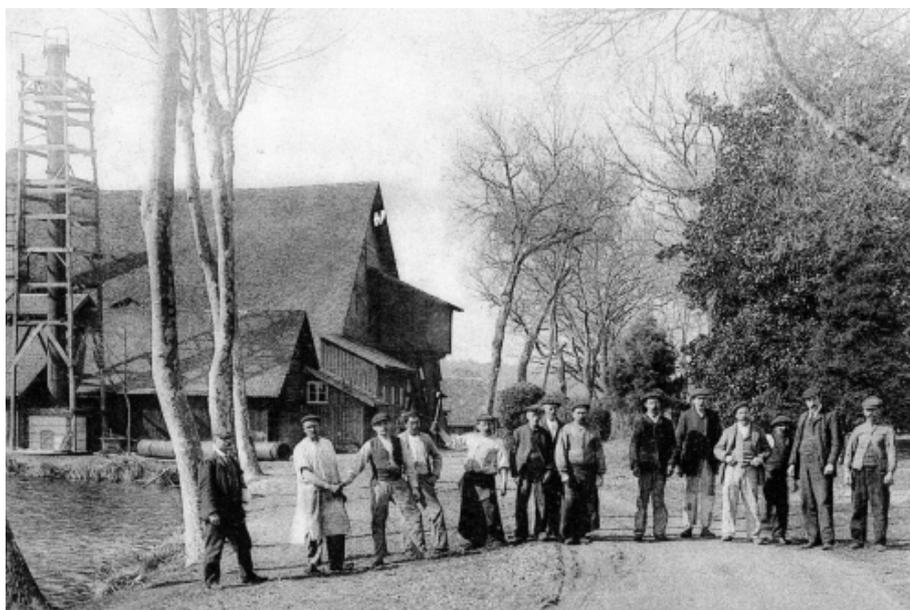


## Calendrier

En cours

**Septembre 2021** : début de l'opération

**Juillet 2023** : fin de l'opération

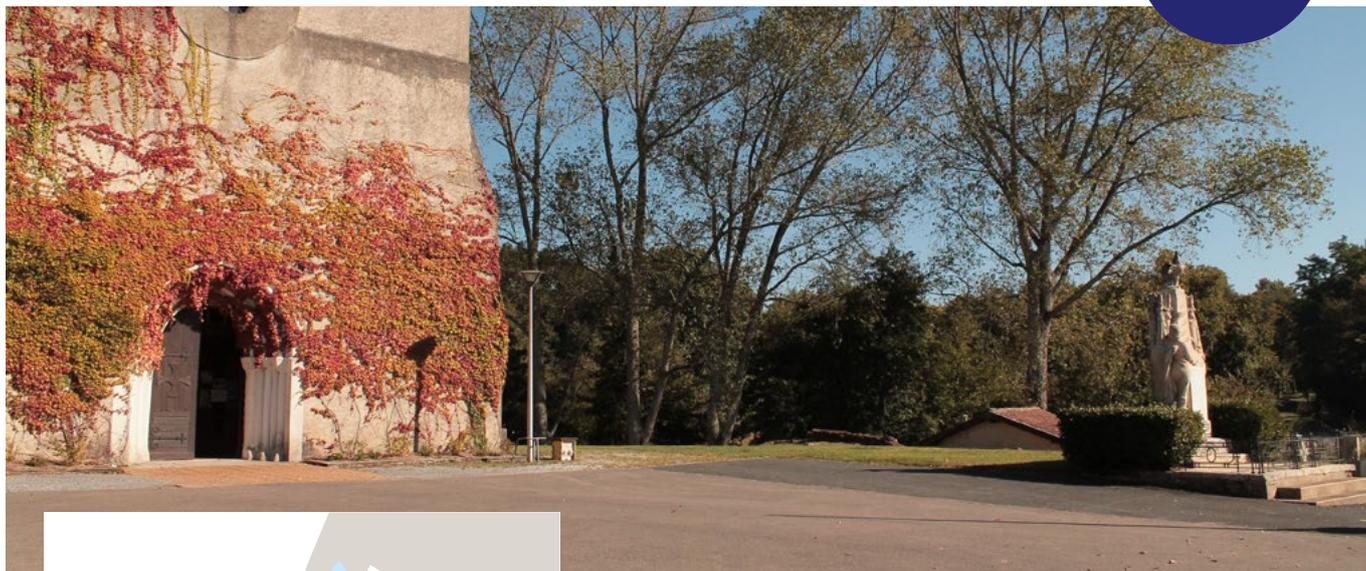


@ Commune de Castets /  
Carla BONADEI - Pays LNCA



# RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE LINXE



## Présentation du projet

La municipalité de Linxe a une volonté de projet d'étude pour la rénovation et la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Église Saint-Martin.

Des techniques modernes de remise à nue des œuvres seront employées afin de les mettre au grand jour. L'accompagnement d'Arc&Sites a été sollicité afin de respecter les actions de restauration de ce bâtiment historique.

Cette étude permettra de **mettre en avant un patrimoine exceptionnel**, qui ouvrira un classement auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), et donc une reconnaissance au sein des collectivités, du territoire.

En effet, cette étude **permettra d'affirmer la rareté des peintures datant de la période templière signifiant leur présence avant le 12<sup>ème</sup> siècle.**

En France, il n'y a que deux édifices qui auraient ce type de peintures, et l'église de Linxe serait précieuse car certainement la plus riche en motif.

Au-delà de la sauvegarde du patrimoine, c'est le **tissu économique local** qui a besoin de la mise en avant de cette découverte.

À travers ce projet, avec la mise en évidence des recherches, cela entraînera inévitablement du **travail avec des artisans** dans un premier temps, puis fera venir une **population qui visitera ce patrimoine** et ainsi permettra aux **commerces** qui sont en train de s'installer, de **pérenniser les emplois nouveaux créés.**

## Objectifs



- Valoriser et promouvoir le patrimoine local
- Développer le tourisme par la rareté des découvertes
- Créer des emplois et ouvrir des commerces
- Développer le tissu économique
- Préserver l'environnement

## Financements

### Prévisionnels

FEADER : 9 440 €

Autofinancement : 2 360 €

**Coût total : 11 800 €**



## Calendrier

### Terminé

Étude réalisée en **2022**



@ Commune de Linxe /  
Carla BONADEI - Pays LNCA





## Présentation du projet

C'est la production de 24 épisodes d'un podcast sur les zones humides « Terres d'Eau » qui explore dans un style documentaire le fragile écosystème des zones humides. Grâce à des entretiens avec des spécialistes de différents domaines, et au recueil de témoignages d'habitants, ils découvriront comment ont conjointement évolué des territoires où l'eau douce joue un rôle important, et leurs habitants, ce au fil des siècles.

Le **principal enjeu** est de **valoriser un écosystème mal connu**. Aujourd'hui seule 0,3% de l'eau douce est en surface, sous une forme liquide. 2% seulement de cette eau de surface liquide sont dans les rivières, 11% sont contenus dans les marécages, et 87% dans les lacs. Pourtant, parmi ces différentes sources, le plus souvent, seule l'eau des rivières est valorisable. Mais à l'heure du réchauffement climatique, quelles richesses se cachent derrière les marécages, des lacs, des tourbières et autres zones humides ?!

**Société de production** passionnée des zones lacustres « Terres d'eau » trouve avant tout sa source dans la passion de Lorène CARPENTIER-ALINS pour les fragiles zones humides, qu'elle a explorées au cours de 25 dernières années en tant que photographe et journaliste reporter d'images. Lors d'un récent voyage en République Démocratique du Congo, elle réalise l'urgence de la situation, et **l'ignorance du grand public sur le rôle que représentent les zones humides dans la lutte contre le réchauffement climatique**. Vivant en zone humide dans le Nord des Landes, c'est là que l'aventure de Terres d'eau débute.

C'est en partant de chez nous, en Pays du Born que nous découvrirons les secrets des zones humides, de leurs formations, leur faune, leur flore, la passion de ceux qui les protègent, les valorisent.

## Objectifs



- Protéger le patrimoine environnemental et paysager
- Valoriser l'écosystème du territoire
- Partager les savoirs et les savoir-faire
- Fédérer une large communauté de défense des zones humides
- Créer un nouveau canal de communication sur le territoire

## Financements

### Prévisionnels

FEADER : 15 000 €

Autofinancement : 5 129 €

Autres : 20 129 €

**Coût total : 40 258 €**



## Calendrier

### En cours

- **De juin à novembre 2022** : recherche
- **De décembre 2022 à janvier 2023** : préproduction
- **Mi-janvier** : communication
- **2 février 2023** : sortie du 1er podcast

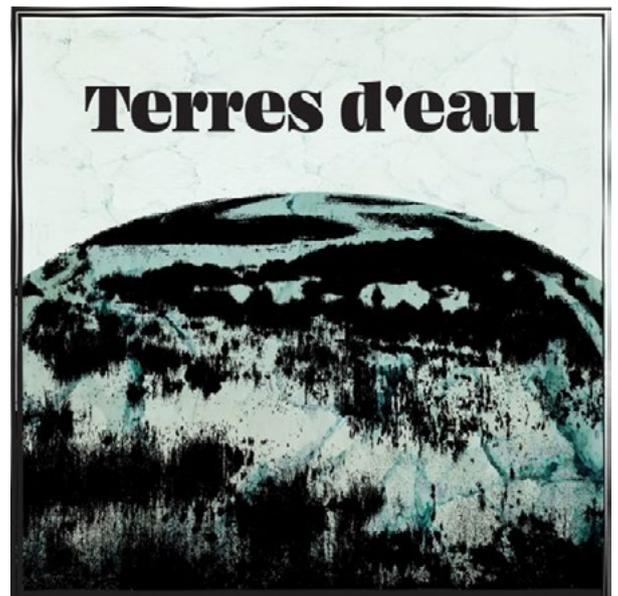


## Témoignage

*De février 2023 à janvier 2024, 24 épisodes de Terres d'Eau seront mis en ligne et rendus disponibles gratuitement au public.*

*Ces 24 épisodes permettront aux habitants de la région comme aux touristes ou aux travailleurs de passage de découvrir un territoire aux multiples secrets. Ce support permettra également aux passionnés de nature et des activités qui y sont liées de mieux appréhender un écosystème mal connu, et qui revêt un enjeu vital pour l'humanité.*

*ZEUXO Productions*



@ ZEUXO Productions



# UN PATRIMOINE QUI SE PARTAGE, SE TRANSMET ET NOURRIT

MAÎTRE D'OUVRAGE : PAYS LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT



## Présentation du projet

Le projet intitulé « **Un patrimoine qui se partage, se transmet et nourrit** » est un travail pédagogique et d'échange, sur la réalité patrimoniale locale et ses possibles valorisations.

Les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) fixés par l'ONU et la norme ISO 37101 sont les fils conducteurs de ce projet.

Pour cela, le **Pays Landes Nature Côte d'Argent (LNCA)** souhaite mobiliser les acteurs publics et privés. Le patrimoine est un matériau formidable permettant de faire "ressource" et constituer une base identitaire.

Cette **dynamique partenariale** et ce qu'elle générera, tiendra en compte les transitions en cours qu'elles soient économiques (avec le développement de l'économie sociale et solidaire, souvent porteuse d'innovation), ou écologiques (notion de tourisme durable) et pourra être l'occasion de **nouvelles collaborations et/ou coopérations**.

**La participation citoyenne sera au cœur de cette dynamique.** Un Conseil de développement va être créé. Nous souhaitons favoriser les temps d'échanges, permettre des temps de construction collective de savoirs et de savoir-faire, conforter et susciter l'envie de s'engager sur son territoire.

## Objectifs



- Mettre le patrimoine en projet
- Protéger et valoriser le patrimoine
- Permettre des temps de construction collective de savoirs et de savoir-faire

## Financements

### Prévisionnels

FEADER : 28 350 €

Autofinancement : 9 450 €

Autres : 9 450 €

**Coût total : 47 250 €**



## Calendrier

### En cours

**Janvier 2023** : début de la mission

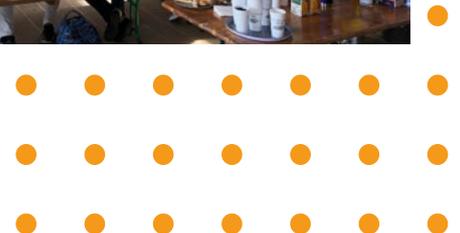
**Janvier 2024** : fin de la mission



## Témoignage

*Le Pays Landes Nature Côte d'Argent détient un patrimoine important. Qu'il soit culturel, naturel ou encore gastronomique, celui-ci doit être protégé et valorisé. Les temps d'échanges entre les acteurs sont essentiels pour mener à bien ce projet.*

*Pays Landes Nature Côte d'Argent*





@ Commune de Parentis-en-Born

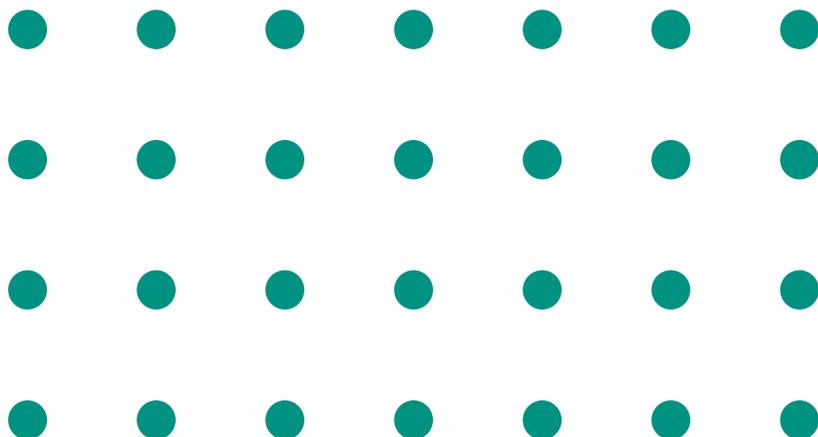
# GESTION DES DÉCHETS



## Développer de nouvelles activités liées à la valorisation des déchets

De nombreuses initiatives de valorisation sont présentes sur le territoire, notamment à travers les syndicats de déchets. L'enjeu aujourd'hui est d'aller plus loin et de tendre vers le zéro déchet. Cela suppose que tous les déchets sont des ressources potentielles pour le territoire.

Il s'agit dans cette fiche action de **sensibiliser aux déchets et de soutenir toutes les démarches de valorisation des déchets, de réemploi et de réutilisation**, notamment celles qui permettent le développement de filières économiques génératrices d'emplois non délocalisables.



# COLLECTE DES DÉCHETS DE VENAISON

MAÎTRES D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE MIMIZAN ET DE CÔTE LANDES NATURE



## Présentation du projet

Depuis plusieurs années, le territoire est confronté à une **multiplication de la population des sangliers**.

**Les Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA)** en charge de la régulation de cette population, ont exprimé leurs difficultés pour évacuer et traiter les déchets de chasse dits de venaison. **Ces déchets posent des questions environnementales, d'hygiène et de santé publique.**

Face à ce besoin, **les Communautés de Communes de Mimizan (CCM) et de Côte Landes Nature (CLN)** se sont dotées de **la compétence facultative de collecte et de gestion des déchets de venaison**.

Ces deux communautés de communes regroupent **quatre centres de collecte**, un sur la commune d'Aureilhan pour la CCM et trois répartis sur les communes de Castets, Vielle-Saint-Girons et Lit-et-Mixe pour la CLN.

## Objectifs



- Participer aux actions de régulation de la population de sangliers (notamment)
- Améliorer les conditions d'hygiène publique pour l'élimination des déchets de venaison
- Offrir un service de proximité
- Valoriser les déchets de venaison (économie circulaire)



@ Communauté de Communes de Mimizan



## Communauté de Communes de Mimizan

### Financements

Réalisés

FEADER : 10 000 €

Autofinancement : 7 017,45 €

Autres : 11 344,55 €

**Coût total : 28 362 €**



### Calendrier

Terminé

- **Février 2020** : début des travaux
- **Décembre 2020** : fin des travaux



### Témoignage

*Le bâtiment est en continuité de la maison de la chasse sur la commune d'Aureilhan. Il abrite une chambre froide négative dans laquelle nous pouvons mettre les bacs où sont stockés les déchets de venaison.*

*Une charte avec les ACCA de la communauté de communes a été signée. L'entreprise Atemax, spécialisée vient chercher les déchets sur demande des sociétés de chasse. Cette entreprise d'équarrissage transforme des matières en farine et graisses animales qui sont ensuite utilisées comme biocombustibles ou engrais.*

*Le coût est pris en charge par la Communauté de communes, 6 000 € par an environ.*

*Communauté de Communes de Mimizan*

## Communauté de Communes Côte Landes Nature

### Financements

Réalisés

FEADER : 10 000 €

Autofinancement : 4 866,50 €

**Coût total : 14 866,50 €**



### Calendrier

Terminé

- **Octobre 2018** : début des travaux
- **Février 2019** : fin des travaux



### Témoignage

*Cet équipement a contribué à une gestion plus saine des déchets de chasse et de ce fait à accroître l'acceptation de la chasse par les habitants non chasseurs.*

*Il a également permis de diminuer les contraintes auxquelles étaient exposés les chasseurs en leur offrant une solution légale d'évacuation de ces déchets.*

*Communauté de Communes Côte Landes Nature*



@ Communauté de Communes Côte Landes Nature

# OPÉRATIONS ZÉRO MÉGOT ET ÉCO MÉGOTS

MAÎTRES D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DES GRANDS LACS ET COMMUNE DE MIMIZAN



@ Communauté de Communes des Grands Lacs



## Présentation du projet

**Le mégot est une catastrophe environnementale :** chaque année, en France des milliards de mégots sont jetés au sol de manière inappropriée dans l'espace public.

C'est un des déchets les plus dangereux pour les océans. **Réussir à trouver une alternative de recyclage** pour les mégots de cigarette permet de **réduire considérablement la pollution des eaux et des milieux marins.**

Face à cet enjeu incontournable, des collectivités telles que **la Communauté de Communes des Grands Lacs (CCGL) et la commune de Mimizan se sont engagées volontairement sur la sensibilisation de la gestion des mégots.**

La prestation de service consiste en un accompagnement complet avec la mise en place d'un kit de campagne de communication :

- sensibilisation en présentiel
- fourniture d'un point d'apport volontaire
- personnalisation des cendriers publics
- matériel de collecte (bidons, fût de stockage)

## Objectifs



- Sensibiliser le plus grand nombre aux urgences environnementales et l'impact des déchets
- Lutter contre la pollution et préserver l'environnement
- Soutenir une démarche de recyclage de la matière plastique des mégots
- Offrir un service de proximité
- Responsabiliser les citoyens notamment les fumeurs

# Communauté de Communes des Grands Lacs

## Financements

### Réalisés

FEADER : 4 703 €

Autofinancement : 4 168,95 €

**Coût total : 8 871,95 €**



## Calendrier

### Terminé

**Juin 2019** : début de l'opération

**Décembre 2019** : fin de l'opération

Poursuite de l'opération Zéro Mégots chaque année.



## Témoignage

*Outils très appréciés.*

*Sur les cendriers collecteurs les points positifs sont la grande contenance que l'on peut observer par transparence, l'outil est idéal pour les manifestations avec la possibilité d'apposer de la communication directement dessus. Néanmoins il est pris comme une poubelle, il semble trop fragile et apparaît pour certain comme n'étant pas assez esthétique.*

*Julien FERRERE-TASTET, Chargé de mission Environnement à la Communauté de Communes des Grands Lacs*

# Commune de Mimizan

## Financements

### Prévisionnels

FEADER : 8 000 €

Autofinancement : 2 000 €

**Coût total : 10 000 €**



## Calendrier

### En cours

- **2022** : négociation et signature du partenariat avec la société de recyclage, analyse et cartographie des besoins
- **2023-2024** : actions de sensibilisation, collecte et recyclage



@écoMégot Keenat

# FESTIVAL ZÉRO DÉCHET

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE BISCARROSSE



@ Commune de Biscarrosse



## Présentation du projet

La Ville de Biscarrosse a organisé sa première journée éco-citoyenne, le 23 septembre 2018, autour du « zéro déchet ».

A l'heure de la **transition écologique**, comprendre les enjeux environnementaux est aujourd'hui nécessaire pour une **prise de conscience collective**.

La ville de Biscarrosse a **mobilisé tous les acteurs de son territoire et a coopéré avec les institutions concernées** pour impulser une véritable dynamique autour de cette démarche empreinte de bon sens et vertueuse.

Le programme de cette journée s'est articulé entre **conférences, ateliers, jeux et animations autour du village éco citoyen**.

## Objectifs



- Permettre aux populations locales de comprendre l'urgence de la situation et de devenir, à leur niveau, des acteurs engagés dans le changement en réduisant de façon significative leurs déchets ménagers
- Responsabiliser la population
- Mobiliser les parties prenantes autour de cet enjeu

## Financements Réalisés



FEADER : 8 950,36 €

Autofinancement : 2 237,60 €

**Coût total : 11 187,96 €**

## Calendrier Terminé



**23 septembre 2018** : date de l'événement

# ÇA SUFFIT LE GÂCHIS

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES DU BORN



@SIVOM du Born



Pontenx-les-Forges

## Présentation du projet

Le Syndicat Intercommunal de Valorisation des Ordures Ménagères (SIVOM) du Born a lancé une campagne de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire : « Ça suffit le gâchis », au sein des cantines scolaires.

Les écoles concernées sont celles des **13 communes** du SIVOM du Born.

Le projet se développe sur **3 points** :

- **une campagne de sensibilisation dans les cantines scolaires.** Un kit sera proposé : affiches, banderoles, balances pour peser les déchets, animations... ;
- **une cuisine anti-gaspi** : sensibiliser petits et grands dans un décor attractif et ludique ;
- **une campagne de communication grand public** : de l'information, du concret et du factuel.



## Témoignage

*Ce projet a été très bien accueilli par les services périscolaires des communes qui montrent un réel intérêt dans la thématique du gaspillage alimentaire. Le SIVOM dispose désormais d'outils efficaces et pertinents pour pouvoir sensibiliser les usagers à la réduction des déchets.*

SIVOM du Born

## Objectifs

- Sensibiliser au zéro déchet via la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Instaurer des bonnes pratiques pour éviter de gaspiller
- Éveiller les consciences des petits et grands
- Animer des stands d'information tout public lors de manifestations



## Financements

Prévisionnels



FEADER : 10 000 €

Autofinancement : 4 905,11 €

Autres : 6 529,25 €

**Coût total : 21 434,36 €**

## Calendrier

En cours



- **Juin 2022** : déploiement de la campagne grand public
- **À partir de septembre 2022** : diffusion du kit de communication dans les cantines et animations dans les services périscolaires

# ÉCOMOBILE

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES DU BORN



## Présentation du projet

Dans le cadre de ses missions de traitement/collecte des déchets et du développement de sa communication auprès des usagers, **le Syndicat Intercommunal de Valorisation des Ordures Ménagères (SIVOM) du Born a décidé d'acquérir en 2018 un véhicule dit « Ecomobile ».**

Celui-ci permet, d'une part, de **collecter les petits déchets qui se retrouvent fréquemment dans les bacs à ordures ménagères au lieu d'être déposés en déchetteries** : petits appareils électroménagers, capsules Nespresso, stylos, cartouches d'encre, ampoules, piles, téléphones mobiles, ...

D'autre part, afin de **pouvoir communiquer autour de la valorisation des déchets**, il y a eu une **création de poste** autour de cette « Ecomobile ».

L'agent en charge de ce service distribue des sacs de précollecte pour porter les emballages aux points d'apport volontaire de tri et des plans des points tri, enregistre les réservations de composteurs, donne aux usagers des conseils et astuces pour réduire leurs déchets, distribue les autocollants « Non à la Pub » et informe les usagers sur les grands projets du SIVOM et les résultats de tri.

L'Ecomobile circule sur **des points stratégiques de son territoire** (marchés, place de mairie...) ou lors de **manifestations communales**, selon un calendrier préétabli.

## Objectifs



- Informer et sensibiliser les habitants au tri, à la prévention et à la gestion des déchets
- Distribuer des sacs de tri, de la documentation, des autocollants « non à la pub »
- Proposer la réservation de composteur
- Collecter de petits déchets souvent jetés à la poubelle (ampoules, piles, petit électroménager, téléphones, stylos...)

## Financements

### Réalisés

FEADER : 10 000 €

Autofinancement : 7 540,29 €

Autres : 9 866,41 €

**Coût total : 27 406,70 €**



## Calendrier

### Terminé

Depuis **avril 2019**



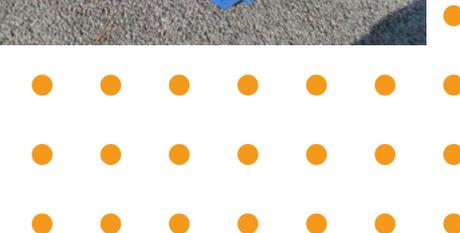
## Témoignage

*L'Ecomobile est devenue un service incontournable du SIVOM pour de nombreux usagers mais aussi pour les collectivités du territoire. Au-delà des permanences planifiées, l'Ecomobile est présente sur de nombreuses manifestations du territoire.*

*Une enquête a révélé que 75 % des usagers connaissent l'Ecomobile et 64% y viennent régulièrement.*

*C'est un vrai succès aussi bien sur le plan de la fréquentation que sur les quantités de déchets collectés qui augmentent chaque année !*

SIVOM du Born



@ Carla BONAIDEI - Pays LNCA



# J'AIME MA PLANÈTE, JE N'EN LAISSE PAS UNE MIETTE

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE PARENTIS-EN-BORN



## Présentation du projet

La cuisine centrale de la commune de Parentis-en-Born souhaite **acquérir un bio composteur afin de réduire les déchets dans les cantines et de les transformer en valeur ajoutée**. La loi sur la transition énergétique impose une démarche contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective. **L'objectif étant de réduire de 30% les quantités de nourriture jetées.**

Ce projet consiste donc à **mettre en place** cette nouvelle réglementation et réaliser **une économie circulaire autour de l'alimentation**. La cuisine centrale a ainsi travaillé sur un nouveau projet alimentaire global qui va de la livraison, production, distribution au recyclage des déchets.

L'achat d'un bio composteur devra permettre de **boucler la boucle d'une économie circulaire**. Ce dernier permet de créer une matière fertilisante riche en composés humiques : le compost. Il peut-être être utilisé en tant qu'amendement organique améliorant la structure et la fertilité des sols.

Ce compost pourra ainsi **servir à replanter des légumes** réutilisés dans la cuisine centrale ou servir d'amendement pour la terre des jardins de la ville de Parentis-en-Born.

L'objectif visé est ainsi de **transformer un déchet avec un coût de traitement important (transport et destruction)** et ainsi de réduire considérablement la matière d'environ 70%. La cuisine centrale réduira son impact sur la planète et transformera ces **déchets** en une **véritable ressource**. Le gain est évident à l'échelle locale voire à l'échelle du Pays dans une logique de transférabilité.

Enfin, ce projet **cible** également un **public jeune** (enfants des écoles élémentaires) et s'intègre dans **une démarche globale d'éducation à l'environnement et à la réduction du gaspillage**.

## Objectifs

- Réaliser une économie circulaire autour de l'alimentation
- Sensibiliser la population, ici les enfants, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Préserver l'environnement



## Financements

### Réalisés

FEADER : 10 000 €

Autofinancement : 9 500 €

**Coût total : 19 500 €**



## Calendrier

### Terminé

- **24 mai 2022** : début de l'opération
- **10 novembre 2022** : fin de l'opération
- **Fin d'année 2022** : réception du biocomposteur



## Témoignage

*Ce projet est un projet pédagogique envers les générations futures. Nous devons dès aujourd'hui apprendre aux enfants à trier, à valoriser leurs déchets alimentaires.*

*Les lois qui vont très certainement changer nos méthodes de consommation doivent être mises en place par les différentes politiques publiques sur notre territoire.*

*Le bio-composteur Emerald.ID répond à nos obligations. Nous avons un devoir de transversalité dans les données et ce bio composteur commence déjà à intéresser beaucoup de monde dans les collectivités.*

*Nous avons fait en sorte d'énormément communiquer et à terme je l'espère, toutes les communes pourront s'équiper de ce type de matériel. Nous avons, notamment le Pays Morcenais et la ville de Mios qui se sont déplacés pour échanger sur ce sujet.*

*À terme, les restaurations scolaires, les campings et les restaurateurs pourront certainement investir dans ce type de produits. Il démontre également que le Pays Landes Nature Côte d'Argent investit vers un futur toujours plus durable.*

*Yoann DUBOURG, Responsable Qualité / Développement durable, assistant de prévention à la commune de Parentis-en-Born*

@ Commune de Parentis-en-Born

